



**BUSCILA
BULLETIN D'INFORMATION
EN SCIENCES
DU LANGAGE N° 55**

NOVEMBRE 2019

BUREAU DE L'ASL :

Secrétaire générale adjointe :

Malika Temmar

Trésorière : Marina Krylyschin

Trésorier adjoint : Guy Achard-Bayle

Gestion base de données des adhérents :

Malika Temmar

malikatem@yahoo.fr

Colloques : Déborah Caira, Malgorzata Jaskula

deborah.caira@gmail.com

malgorzata.jaskula1@univ-rouen.fr

Publications : Marina Krylyschin

marina.krylyschin@sorbonne-nouvelle.fr

Maquette *Buscila* : Marina Krylyschin

Relations avec les correspondants : Isabelle

Laborde-Milaa, Alise Lehmann

isabelle.laborde-milaa@wanadoo.fr

alise.lehmann@gmail.com

Suivi du site : Maximilien Guerin

maximilien.guerin@cnrs.fr

Contacts jeunes chercheurs : Charlotte Danino

charlotte.danino@sorbonne-nouvelle.fr

Anciens présidents de l'ASL

Michel Arrivé, Bernard Gardin, Anne Lefebvre, Christiane Marchello-Nizia, Daniel Coste, Bernard Bosredon, Jean-Pierre Goudaillier, Jean Pruvost, Franck Neveu, Christian Hudelot, Thierry Ponchon, Alain Rabatel.

Sommaire

Éditorial	2
in memoriam	3
Actualités / Colloque ASL 2019	9
Actualités / Soutenances de Thèses.....	21
Publications.....	23
Ouvrages.....	23
Revue	25
Revue en ligne.....	28
Appels à contributions	35
Appels à contribution permanents	68
L'ASL soutient les Sciences du Langage	
Merci de soutenir l'ASL !	69

Comité de rédaction du N° 55 :

Guy Achard-Bayle, Déborah Caira, Malgorzata Jaskula, Marina Krylyschin, Isabelle Laborde-Milaa, Alise Lehmann, Fadila Taleb, Malika Temmar.

Association des Sciences du Langage

Siège social : Université Paris-Diderot Paris 7 - UFR EILA, bâtiment Olympe de Gouges, case n°7002 - 75205 Paris Cedex 13

Adresse postale : Aude Grezka- L.I.P.N Université Paris 13 – 99 avenue Jean-Baptiste Clément F- 93430 Villetaneuse

assoc.asl@gmail.com – <http://www.assoc-asl.net/>

ÉDITORIAL

Des nouvelles...

Chères collègues et chers collègues,

Quelques nouvelles en cet automne dans ce numéro de Buscila :

Le bureau de l'ASL est heureux de vous annoncer la tenue du 9^{ème} colloque bisannuel de l'ASL : *Les Sciences du langage face aux défis de la disciplinarisation et de l'interdisciplinarité* qui se tiendra le 30 novembre prochain à Paris 3, Sorbonne-Nouvelle, et dont vous pourrez découvrir le programme plus loin dans le numéro.

Les échanges lors de la journée d'étude « Sciences du langage et sciences de l'information et de la communication » à l'université de Lorraine (Campus de Metz) le 15 octobre dernier, ont d'ailleurs fait écho à la problématique de notre colloque en interrogeant les modalités possibles d'un travail en commun entre deux champs disciplinaires disposant de cadres épistémologiques, d'objets de recherche et d'outils propres à chacun : <https://crem.univ-lorraine.fr/sciences-du-langage-et-sciences-de-linformation-et-de-la-communication-echanges-et-confrontations>

Le bureau a également le plaisir de vous annoncer la publication issue de la table ronde organisée 2018 par l'ASL : « La langue française serait-elle en “danger de mort” ? Féminisation, écriture inclusive, accord de proximité etc. », dans le n° 11-1 (2019) de la revue *Le Discours et la langue*, intitulé *Les défis de l'écriture inclusive*, et coordonné par Alain Rabatel et Laurence Rosier.

Enfin, nous vous rappelons que nous procéderons à l'élection d'un nouveau bureau à la prochaine AG et nous prévoyons de programmer la table ronde, ou le débat qui, rituellement précède notre AG, au printemps, avec notre nouveau ou nouvelle président(e).

Le bureau de l'ASL

IN MEMORIAM

Jean-Baptiste MARCELLESI (1930-2019)



Source : La sociolinguistique française entretien avec
Jean Baptiste Marcellesi Université Rennes 2 CRE.
<https://www.youtube.com/watch?v=9VfQvLdxTWY>

Né le 12 avril 1930 à Porto-Vecchio (Corse), décédé le 1^{er} octobre 2019 à Nans-les-Pins (Var). Professeur des Universités et fondateur de la sociolinguistique en France, Jean-Baptiste Marcellesi était aussi un militant syndicaliste et un engagé politique.

C'est avec une grande émotion que nous avons appris la disparition de ce grand professeur et scientifique hors pair.

Jean-Baptiste Marcellesi était un pionnier, un animateur, un leader, un organisateur et un scientifique de talent. Il était un universitaire au sens propre du terme, enseignant, chercheur et engagé dans la défense et la promotion d'un enseignement supérieur public, accessible à tous, quelle que soit l'origine sociale ou ethnique. Lycéen, normalien, professeur de lycée, assistant puis professeur des universités et directeur de laboratoire, il aura toujours été brillant au niveau professionnel et très actif en tant que militant syndical notamment. Il a été même candidat à la présidence de l'Université au nom de l'Intersyndicale. C'était une personnalité reconnue et respectée.

Association des Sciences du Langage

assoc.asl@gmail.com – <http://www.assoc-asl.net/>

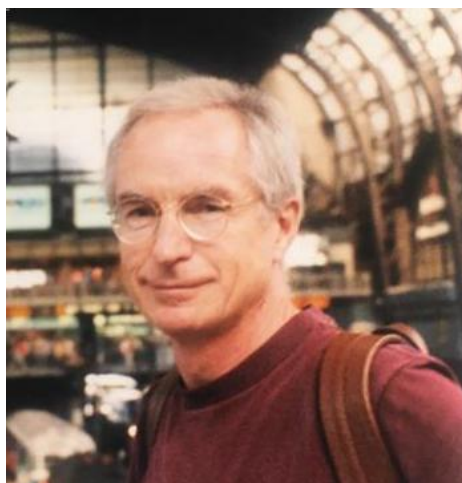
Arrivé au début des années 70 dans la jeune université de Rouen, il va être de ceux qui contribuent à son développement. Il monte et développe avec ses collègues Louis Guespin et Bernard Gardin, notamment le laboratoire de linguistique SUDLA (Sociolinguistique, Usage et Devenir de la Langue) qu'il va associer au CNRS (URA SUDLA) qui va très vite devenir un des fleurons de l'UFR des Lettres et Sciences humaines et contribuer au rayonnement international de Rouen comme de notre université française en général. Il monte des partenariats scientifiques avec de nombreuses universités scientifiques, en Asie du Sud-Est et en Afrique de l'Ouest, en particulier.

Nous sommes très nombreux à regretter la disparition de Jean-Baptiste Marcellesi, fidèle, chaleureux, disponible et toujours prêt à aider les autres et à les faire progresser.

Personnellement, j'étais son étudiant, son collègue, son ami et son disciple. C'est lui qui m'a tout appris.

Nous pensons à toute sa famille : Christiane, sa compagne de toujours et ses enfants, Véronique et Stéphane.

Foued Laroussi,
Directeur du laboratoire « Dynamique du langage in situ » Dylis,
ancien laboratoire de Jean-Baptiste Marcellesi



**Knud Lambrecht
(1939-2019)**

Knud Lambrecht, professeur émérite de linguistique française à l'Université du Texas à Austin, est mort à l'âge de 80 ans, le 6 septembre 2019. Très apprécié de ses étudiants, de ses collègues et de ses collaborateurs pour sa gentillesse et son sens de l'humour, il a marqué la discipline par ses travaux sur la structure informationnelle, caractérisant de façon claire et précise les relations entre syntaxe et pragmatique, ou plus précisément entre la forme des énoncés et l'encodage des contextes communicatifs.

Knud Lambrecht est né en Allemagne, à Hambourg en 1939. À 18 ans, il part en Suisse où il prépare d'abord une Licence ès Lettres en Philologie classique (Latin, Grec) puis moderne (Allemand, Français, Espagnol) à l'université de Lausanne. Pendant près de quinze ans, il enseigne dans des collèges, lycées et à l'université. Il donne des cours de langue et littérature grecques, latines et allemandes ; il enseigne aussi la traductologie, la stylistique, la grammaire et la rhétorique.

Au milieu des années 70, il se recentre sur la linguistique et gagne les États Unis. Sa carrière académique de linguiste commence à l'Université de Berkeley où il prépare, sous la direction de Charles Fillmore, une thèse intitulée *Topic, focus, and the grammar of spoken French (A theory of information structure in natural language and its application to the grammar of spoken French)* qu'il soutiendra en 1986. Il obtient ensuite un poste d'« Assistant Professor » en linguistique française à l'Université du Texas à Austin où il enseignera jusqu'à sa retraite en 2010. En 2001, il devient « Full Professor ». Il a reçu de nombreux prix et récompenses au cours de sa carrière. Pour n'en citer qu'un, il reçoit en 2004 un prix pour la qualité de son enseignement (Outstanding Graduate Teaching Award). En 2014, un livre d'hommage est édité en son honneur

Dans l'introduction de ce volume d'hommage, Bourns & Myers (2014 : viii) rapportent la grande question de recherche de Knud Lambrecht: « Pourquoi il y a-t-il de si nombreuses façons de dire la même chose dans une langue donnée ? » Un simple fait comme *ma voiture est en panne* peut être exprimé par des constructions variées qui répondent, dans un contexte donné, à des attentes différentes. Ainsi, il est possible de dire *j'ai ma voiture qui est en panne* pour répondre à la question générale *qu'est ce qui se passe ?*, mais la réponse *ma voiture, elle est en panne* sera plus appropriée pour répondre à la question *qu'est-ce qu'elle a ta voiture?* (cf. Lambrecht 1987 : 366). Une grande partie de son travail sera d'identifier clairement le rôle communicatif de ces constructions variées. Il montrera que l'usage de ces différentes formes reflètent des solutions conventionnalisées pour répondre à cette nécessité d'adapter la forme des phrases aux contextes communicatifs particuliers.

La parution de son livre *Information Structure and Sentence Form* (1994) revisite de façon pionnière et novatrice l'interaction entre syntaxe, discours et prosodie dans le cadre de la grammaire des constructions à laquelle il a été formé pendant ses années d'études à Berkeley (cf. Fillmore et al. 1988, Kay & Fillmore 1999). Il y décrit comment les marques formelles des énoncés (comme la prosodie, l'ordre des mots, la morphologie) encodent le fait qu'un contenu propositionnel doit être considéré comme nouveau (focus), alors qu'un autre doit être considéré comme déjà connu, et comment ces marques signalent qu'une entité peut être traitée comme un participant prévisible de la prédication.

Il introduit une distinction essentielle : la différenciation entre le niveau référentiel et le niveau informationnel (« the difference between old and new information cannot be equated with the difference between “old” and “new” referents. » (1994 : 49). C'est la mise en rapport de l'information « connue » (appelée dans son approche la présupposition) avec l'information nouvelle (appelée l'assertion) qui devient « informative ». Selon lui, les locuteurs exploitent les structures existantes de la langue (dislocation, clivée, prosodie etc.) pour rendre manifeste les différents types d'articulation entre l'information connue et l'information nouvelle.

L'œuvre de Knud Lambrecht comprend deux livres qui ont eu une grande influence et plus de 30 articles et chapitres d'ouvrage dont les plus significatifs sont listés dans les références. Une grande partie de son œuvre est dédiée à la description du français et de l'anglais, mais il a aussi exploré le grec et le latin, l'allemand, l'italien, l'espagnol et le japonais. Sa façon d'écrire se distingue par sa grande clarté, par la richesse et la finesse des exemples collectés à toutes occasions. La cohérence et la rigueur de ses analyses restent une grande source d'inspiration pour les recherches à venir. À travers ces quelques lignes, c'est la communauté des linguistes français qui lui rend hommage.

Références :

- Bourns, Stacey Katz and Myers, Lindsay L. (eds). 2014. *Perspectives on Linguistic Structure and Context: Studies in honor of Knud Lambrecht. Pragmatics & Beyond New Series, 244*] 2014. xv, 244 pp. John Benjamins : Amsterdam. <https://doi.org/10.1075/pbns.244>
- Fillmore, Charles, Paul Kay, and Catherine O'Connor. 1988. "Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions: The Case of let alone." *Language* 64 : 501–538.
- Paul Kay and Charles J. Fillmore. 1999. Grammatical Constructions and Linguistic Generalizations: The What's X Doing Y? Construction. *Language*, Vol. 75, No. 1, pp. 1-33.
- Lambrecht, Knud. 1981. *Antitopic and Verb Agreement in Non-Standard French*. Amsterdam: John Benjamins.
- Lambrecht, Knud. 1987. "On the Status of SVO Sentences in French Discourse." In *Coherence and Grounding in Discourse*, ed. by Russell S. Tomlin, 217–261. Amsterdam: John Benjamins.
- Lambrecht, Knud. 1988. "Presentational Cleft Constructions in Spoken French." In *Clause Combining in Grammar and Discourse*, ed. by John Haiman, and Sandra A. Thompson, 135–179. Amsterdam: John Benjamins.
- Lambrecht, Knud. 1990. "What, me worry? – 'Mad Magazine Sentences' Revisited." *Proceedings of the Sixteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 215–228.
- Lambrecht, Knud. 1994. *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*. Cambridge: University Press.
- Lambrecht, Knud. 1995. "Compositional vs. Constructional Meaning: the Case of French *comme N*." In *Proceedings of the 5th SALT Conference*, ed. by T. Galloway and M. Simons, 186–203. Cornell University.
- Lambrecht, Knud. 1996. "On the Formal and Functional Relationship between Topics and Vocatives: Evidence from French." In *Conceptual Structure, Discourse, and Language*, ed. by Adele E. Goldberg, 267–288. Stanford, CA: CSLI.
- Lambrecht, Knud. 2000a. "Prédication seconde et structure informationnelle. La relative de perception comme construction présentative." *Langue Française* 127: 49–66.
- Lambrecht, Knud. 2000b. "When Subjects Behave like Objects: An Analysis of the Merging of S and O in Sentence-Focus Constructions." *Studies in Language* 24 (3): 611–682.
- Lambrecht, Knud. 2001a. "A Framework for the Analysis of Cleft Constructions." *Linguistics* 39 (3): 463–516.
- Lambrecht, Knud. 2001b. "Dislocation." In *Language Typology and Language Universals: An International Handbook*. (Handbùcher zur Sprach-und Kommunikationswissenschaft, 20). vol. 2, ed. by Martin Haspelmath, Ekkehard König, Wulf Oesterreicher and Wolfgang Raible, 1050–1078. Berlin: Walter de Gruyter.
- Lambrecht, Knud. 2004. "Un système pour l'analyse de la structure informationnelle des phrases. L'exemple des constructions clivées." In *Structure informationnelle et particules énonciatives. Essai de typologie*,

- ed. by Jocelyne Fernandez-Vest and Shirley Carter-Thomas, 21–62. Paris: L'Harmattan.
- Lambrecht, Knud, Julia Bordeaux, and Robert Reichle. 2006. “Cognitive Constraints on Assertion Scope: The Case of Spoken French *parce que*.” In *New Perspectives on Romance Linguistics: Vol. I: Morphology, Syntax, Semantics, and Pragmatics*, ed. by Jean-Pierre Montreuil and Chiyo Nishida, 143–154. Amsterdam: John Benjamins.
- Lambrecht, Knud, and Kevin Lemoine. 2005. Definite Null Objects in (Spoken) French. A Construction Grammar Account.” In *Grammatical Constructions: Back to the Roots*, ed. by Mirjam Fried and Hans Boas, 157–199. Amsterdam: John Benjamins.
- Lambrecht, Knud, and Laura A. Michaelis. 1998. “Sentence Accent in Information Questions: Default and Projection.” *Linguistics and Philosophy* 21: 477–544.
- Lambrecht, Knud, and Maria Polinsky. 1998. “Typological Variation in Sentence-Focus Constructions.” In *Proceedings of the Thirty-Third Annual Meeting of the Chicago Linguistic Society. Papers from the Panels*, ed. by Kora Singer et al., 189–206. Chicago, Illinois.
- Michaelis, Laura A., and Knud Lambrecht. 1996. “Toward a Construction-Based Model of Language Function: The Case of Nominal Extraposition.” *Language* 72: 215–247.

Laure Sarda
LATTICE - UMR 8094 CNRS
École Normale Supérieure (au sein de Paris Sciences Lettres) & Université
Paris 3 Sorbonne-Nouvelle (au sein de l'Université Sorbonne Paris Cité)

ACTUALITES / COLLOQUE ASL 2019

Les Sciences du langage face aux défis de la disciplinarisation et de l'interdisciplinarité

**30 novembre 2019, amphithéâtre D02. Site Censier,
13 rue de Santeuil, 75005 Paris.**

PROGRAMME

9h45 Accueil, café

10h15-10h30 Introduction par le bureau de l'ASL
(Guy ACHARD-BAYLE, Marina KRYLYSCHIN, Malika TEMMAR)

AXE TRANSVERSAL I

10h30-11h15 Introduction (suivie d'une discussion)
Dan SAVATOVSKY (Université Sorbonne-Nouvelle, Paris 3) :
De quoi les sciences du langage sont-elles le nom ?

AXE I

11h15-11h45 Sciences du langage & Sociologie
Laurence KAUFMANN (Université de Lausanne) :
*Ces émotions auxquelles nous sommes attachés. Vers une pragmatique des
émotions collectives*

11h45-12h15 Sciences du langage & Littérature,
Björn LARSSON (Université de Lund) :
La linguistique – science humaine ou inhumaine ?

12h15-12h45 Discussion de l'axe I

12h45-14h15 Pause Déjeuner

AXE II

14h15-14h45 Sciences du langage & Droit,
Dominique LAGORGETTE (Université de Savoie) :
Sciences du langage et droit : mariage de raison, union libre ou flirt ?

14h45-15h15 Sciences du langage & Médecine,

Annie KUYUMCUYAN (Université Strasbourg) :
Quelle architecture pour les « sciences du langage » ?

15h15-15h45 Sciences du langage & Sciences de l'ingénieur,
Laurence DEVILLERS (Sorbonne Université, CNRS-LIMSI) :
Dimensions affectives et sociales dans les interactions parlées : enjeux technologiques et éthiques

15h45-16h15 Discussion de l'axe II

16h15-16h45 Pause

AXE TRANSVERSAL II

16h45-17h30 Conclusion (avec discussion)
Olivier SOUTET (Sorbonne Université / Paris IV) :
La linguistique générale : générale, mais encore ?

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS

Dan SAVATOVSKY, Université Sorbonne-Nouvelle, Paris 3
De quoi les sciences du langage sont-elles le nom ?

En s'attachant aux noms donnés successivement ou simultanément, à différents moments de leur histoire et dans différentes traditions nationales ou configurations épistémologiques, à ce que nous appelons désormais les sciences du langage, on visera à décrire leur régime disciplinaire depuis l'émergence de la grammaire comparée jusqu'à nos jours.

On montrera sous quelles formes et à quelles conditions les savoirs identifiés sous les dénominations de *grammaire*, *linguistique*, *glottologia*, *Sprachwissenschaft(en)*, etc., se sont constitués en discipline. On s'emploiera d'abord, dans ce but, à étudier certains des dispositifs taxinomiques dans lesquels les sciences du langage ont été classées et le tracé de leurs frontières internes ou externes, puis à décrire de quelle manière elles se sont disciplinarisées (professionnalisation du métier de linguiste, création de chaires universitaires, de sociétés savantes, de revues spécialisées, etc.) depuis le début du XIX^{ème} siècle.

Références bibliographiques

- AUROUX Sylvain (dir.). 2000. *Histoire des idées linguistiques*. Tome III (« L'Hégémonie du comparatisme »), Mardaga.
BLANCKAERT Claude. 2012. « L'Équation disciplinaire des sciences humaines. Paradigme ou problème pour une épistémologie vraiment historique ? », *Les Dossiers*

- de HEL [supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie Langage*], n°5.
- BOUTIER Jean, PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques (éds.). 2006. *Qu'est-ce qu'une discipline ?* EHESS Éditions.
- CHISS Jean-Louis, PUECH Christian. 1999. *Le Langage et ses disciplines, XIX^e-XX^e siècles*, Duculot.
- CHISS Jean-Louis, SAVATOVSKY Dan, CANDEL Danielle et LEON Jacqueline (éds.). 2012. *Les Dossiers de HEL* [supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie Langage*], n°5 (« La Disciplinarisation des savoirs linguistiques. Histoire et épistémologie »).

Laurence KAUFMANN, Université de Lausanne

Ces émotions auxquelles nous sommes attachés. Vers une pragmatique des émotions collectives

Mouvants et omniprésents, les affects ne deviennent des émotions qu'une fois « informés » par le langage. Ce dernier figure et configure les émotions à plusieurs niveaux, notamment phénoménologique, sémantique, dramaturgique et pragmatique. Après avoir explicité ces différents niveaux, nous reviendrons sur « ce que l'émotion permet de faire », notamment lorsqu'elle fait l'objet d'un travail de « collectivisation » en *Nous*.

En guise de conclusion, nous tâcherons brièvement de déplier le lien étroit, souvent négligé, qui relie et sépare tout à la fois la vie phénoménologique des émotions *collectives* et la vie pragmatique des émotions *publiques*.

Références bibliographiques

- Ahmed, S. *The Cultural Politics of Emotion*, New York: Routledge, 2004
- Berthomé F. et Houseman M., « Ritual and Emotions », *Religion and Society*, 2010, 1, p.57-75.
- Bonhomme, J. « Des pleurs ou des coups. Affects et relations dans l'initiation au Bwete Misoko (Gabon) ». *Systèmes de pensée en Afrique Noire*, CNRS, 2008, p.133-163.
- Hochschild A., *The Managed Heart : Commercialization of Human Feeling*, Berkeley, University of California Press, 2003.
- Kaufmann *LEmotions collectives*. In : Origgi G. (dir) *Dictionnaire des Passions sociales*, Paris, PUF, 2019.
- Livet P., *Emotions et rationalité morale*, Paris, PUF, 2002.
- Micheli, R. « Esquisse d'une typologie des différents modes de sémiotisation verbale de l'émotion », *Semen* [En ligne], 35 | 2013.
- Reddy W.M., *The Navigation of Feeling. A Framework for the History of Emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- Szanto T. et Moran D. (eds.), *Phenomenology of Sociality : Discovering the 'We'*, New York, Routledge, 2015.
- Von Scheve C. et Salmela M., (eds.) *Collective emotions : perspectives from psychology, philosophy, and sociology*. Oxford, Oxford University Press, 2014.

La linguistique, comme on le sait, est une science jeune. On doit ses débuts, d'un côté à Saussure, qui opéra la séparation entre la langue et la parole, et, de l'autre, à Frege, qui libéra la signification des référents et par là, du monde. Devenant science, la linguistique délaissait également ses prétentions prescriptives, « le bon usage », qui jusque-là avait été au centre des préoccupations de ceux qui « étudiaient » la langue. Avec la réalisation que la langue pouvait / devait être étudiée en soi, comme un phénomène à part avec son mode d'existence propre, l'étude synchronique de la langue l'emporta sur celle diachronique / étymologique, identifiée à la parole et donc changeante.

En effet, une autre conséquence de la conception de la linguistique comme science était la tendance de s'occuper d'abord de ce qui semblait être des traits généraux de la langue, ce qui, à son tour, poussait la recherche vers le réductionnisme, à savoir trouver les principes et les lois qui régissaient la langue sous la surface du langage en usage. D'où l'insistance sur les systèmes et les structures. D'où également une prédilection pour la phonétique et la syntaxe, à première vue plus « ordonnées » que la sémantique et la pragmatique. D'où, enfin, l'apparition de la linguistique générale, qui cherchait à décrire ce que toutes les langues spécifiques avaient en commun, au détriment de l'étude empirique des langues particulières. Mais, il y a également eu un autre changement, plus difficile à expliquer par les seules prétentions à la scientificité de la nouvelle linguistique, à savoir la priorité accordée à la langue parlée, considérée comme une forme plus naturelle et authentique de la langue, cette fois-ci au détriment de la langue écrite et retravaillée, dont la langue littéraire, qui autrefois constituait la première source pour établir des corpus à étudier.

Personne ne nierait que tous ces changements et développements fussent bénéfiques pour l'évolution de la linguistique, au point où la linguistique d'inspiration structuraliste, dans les années soixante, était considérée par certains comme la science paradigmatique des sciences humaines dans son ensemble ; ce fut le « linguistic turn ». Cependant, les promesses n'ont pas été tenues. Il serait aujourd'hui difficile de dire que la linguistique joue un rôle de premier plan dans d'autres sciences humaines ; c'est plutôt le contraire qui est vrai. La linguistique a été marginalisée, que ce soit comme inspiration théorique ou comme support empirique pour l'herméneutique, prise dans son sens plus général, que ce soit en théologie, en études littéraires ou en philosophie.

Il n'est pas exagéré de parler d'un échec, même si on ne peut pas mettre les seuls linguistes sur le banc des accusés. Il y a, par exemple, dans d'autres disciplines, une méconnaissance à peu près totale des acquis de la linguistique descriptive, pas seulement par les théoriciens de la déconstruction et du postmodernisme, mais également, ce qui est plus troublant, chez les cognitivistes qui étudient les métaphores ou d'autres

phénomènes du même ordre. De même, on peine à trouver une seule référence à la sémantique référentielle dans les discussions sur la nature de la fiction de la part des philosophes ou sur le réalisme des théoriciens de la littérature.

Ce qui est paradoxal et regrettable dans cette affaire, c'est que tous, ou peu s'en faut, s'accordent à dire que la langue est l'une des caractéristiques essentielles de la spécificité de l'être humain. Si les sciences humaines ont pour but de comprendre et d'expliquer ce que c'est qu'être humain, la linguistique devrait être au centre des préoccupations, théoriques et empiriques. Or, c'est loin d'être le cas.

Cela me semble mériter quelques réflexions, d'autant plus que la question des langues, comme l'a montré, entre autres, Louis-Jean Calvet dans *La guerre des langues*, se retrouve au centre des grands conflits nationaux et internationaux dans le monde d'aujourd'hui.

Orientations bibliographiques

- Adam, Jean-Michel, 1990, *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles-Liège : Mardaga.
- Baylon, Christian & Mignot, Xavier, 2005, *Initiation à la sémantique du langage*, Paris : Armand Colin.
- Camproux, Charles, 1974, *Les langues romanes*, PUF : Que sais-je ?
- Currie, Gregory, 1990, *The Nature of Fiction*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Ducrot, O. & Todorov, T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Éditions du Seuil.
- Ducrot, O. & Schaeffer, J-M., 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Éditions du Seuil.
- Genette, G., 1991, *Fiction et diction*, Paris : Éditions du Seuil.
- Hamburger, Käte, 1993, *The Logic of Literature*, Bloomington: Indiana University Press.
- Larsson, Björn
- 1996, *Le Bon sens commun. Remarques sur le rôle de la (re)cognition intersubjective dans l'épistémologie et l'ontologie du sens*, Lund : Lund University Press, Études Romanes de Lund.
 - 2008, « Le sens commun ou la sémantique comme science de l'intersubjectivité humaine », in *Langages*, n°170, juin, pp. 28-40.
 - 2012, « La sémantique, une science humaniste ? Extrapolations à partir de Georges Kleiber », in Saussure, L. de, Borillo, A. et Vuillaume, M. (éd), *Grammaire, lexique, référence. Mélanges offertes à Georges Kleiber pour ses quarante ans de carrière*, Bern : Peter Lang, pp. 409-423.
- Maingueneau, Dominique, 2004, *Le discours littéraire*, Paris : Armand Colin.
- Milner, Jean-Claude, 1995 [1989], *Introduction à une science du langage*, Paris : Éditions du Seuil.
- Nyckees, Vincent, 1998, *La sémantique*, Paris : Belin.
- Paveau, Marie-Anne & Sarfati, Georges-Élia, 2003, *Les grandes théories de la linguistique*, Paris : Armand Colin.
- Reboul, Anne, 1992, *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- Searle, John, 1974-75, "The Logical Status of Fictional Discourse", in *New Literary History*, 6, p. 319-332.
- Tamba-Mecz, Irène, 1991, *La sémantique*, Paris : PUF, Que sais-je ?
- Touratier, Christian, 2004, *La sémantique*, Paris : Armand Colin.

Fondé sur l'éloquence, l'analyse des faits (y compris langagiers) et des preuves, des actes et du rapport à la norme, le droit semble l'allié idéal des sciences du langage. Et c'est bien d'une alliance qu'il est question lorsque l'on pense par exemple aux travaux pionniers de Pierre Lerat et de Jean-Louis Sourieux (1974 ; voir aussi un récent travail interdisciplinaire : 2016).

Si de plus en plus de linguistes s'intéressent au discours du droit, qu'il s'agisse de l'analyser (Arzoumanov 2018, Tiersma 1999, par ex.) ou de le traduire (Gémar 2015, Gémar et Wagner 2015, notamment), les collaborations avec les juristes restent encore peu nombreuses.

En ce qui concerne la linguistique légale (ou *linguistique forensique*), elle est existante depuis une cinquantaine d'années dans les pays de *common law* et une quinzaine d'années en France (Solan 1995, Shuy 2001, Solan et Tiersma 2002 ; Tousignant 1990, Lagorgette 2010), mais cette mise au service des praticiens du droit ne va pas de soi et reste encore fragile (Boutet 1992, Solan et Berger 2008, Renaut et al. 2017).

Nous proposerons tout d'abord un panorama des diverses collaborations entre sciences du langage et droit puis montrerons quelques exemples d'application – la question centrale restant : que peut y gagner ou y perdre la linguistique ?

Références bibliographiques

- Anna ARZOUMANOV, 2018, « Les frontières du discours indirect libre au tribunal : aperçu de la jurisprudence contemporaine en droit de la presse », *Fabula*, rubrique « Colloques en ligne », *Marges de l'indirect libre* (dir. Gilles Philippe et Joël Zufferey),
<https://www.fabula.org/colloques/document5412.php>
- Boris BARREAU, 2016, « La linguistique juridique », *La Recherche juridique*, Paris, L'Harmattan : hal-01367747 ; <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01367747>
- Josiane BOUTET, 1992, « La linguistique variationniste face à l'expertise linguistique et au sens », *Langages* 108 : 90-100.
https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1992_num_26_108_1653
- Collectif interdisciplinaire, 2016, « Le principe de non-discrimination : l'analyse des discours des juges national et européen », Rapport final de la Mission de Recherche Droit et Justice (resp. sc. Y. Laidié et P. Icard) ;
<http://www.gip-recherche-justice.fr/wp-content/uploads/2016/10/R.F.214.04.03.21-1.pdf>
- Gérard CORNU, 1990, *Linguistique juridique*, Paris, Montchrestien.
- Jean-Claude GEMAR, 2015, « De la traduction juridique à la jurilinguistique : la quête de l'équivalence », *Journal des traducteurs* 60-3 : 476-493.
- avec Anne WAGNER (dirs), 2015, « Traduction juridique et jurilinguistique : discipline en voie de mondialisation. États et perspectives », *International Journal for the Semiotics of Law* 28/1.
- William LABOV, 1989, « La théorie linguistique à l'épreuve de la justice », *Actes de la recherche en sciences sociales* 76-1 : 104-114.

- Dominique LAGORGETTE (dir.), 2010, « Linguistique légale et demande sociale : les linguistes au tribunal », *Langage et Société* 132 (en particulier « Présentation » : 5-14)
- Eric LANDOWSKI (dir.), 1988, *Droit et société* 8 « Le discours juridique. Langage, signification et valeurs » ; (en particulier : « Introduction » : 9-12, et WRÓBLEWSKI J., « Les langages juridiques : une typologie » : 13-27)
https://www.persee.fr/issue/dreso_0769-3362_1988_num_8_1?sectionId=dreso_0769-3362_1988_num_8_1_982
- Pierre LERAT et Jean-Louis SOURIOUX, 1974, *Le Langage du droit*, Paris, Sirey.
- Laurène RENAUT, Laura ASCONE et Julien LONGHI, 2017, « De la trace langagière à l'indice linguistique : enjeux et précautions d'une linguistique forensique », *Études de linguistique appliquée* 188 : 423-442 ;
<https://www.cairn.inforevue-ela-2017-4-page-423.htm>
- Roger W. SHUY, 2001, « Discourse Analysis in the Legal Context », in Schiffrin, Deborah, Deborah Tannen, and Heidi E. Hamilton, eds, *The Handbook of Discourse Analysis*, Oxford, Blackwell : 437-452.
- Lawrence SOLAN, Margaret Berger, 2008, « The Uneasy Relationship Between Science and Law: An Essay and Introduction », *Brooklyn Law Review* 73 : 847-855.
- avec P. TIERSMA, 2002, « The Linguist on the Witness Stand: Forensic Linguistics in American Courts », *Language* 78-2 : 221-239.
- 1995, « Judicial Decisions and Linguistic Analysis: Is There a Linguist in the Court? », *Washington University Law Quarterly* 73 : 1069-1080.
- Peter TIERSMA, 1999, *Legal Language*, Chicago, University of Chicago Press.
- Claude TOUSIGNANT, 1990, *La Linguistique en cour de justice*, Québec, PUQ.

Annie KUYUMCUYAN, Université de Strasbourg
Quelle architecture pour les « Sciences du langage » ?

Vu d'ici et de maintenant, les linguistes du siècle dernier semblent parfois avoir mangé le pain blanc de la discipline : la linguistique, héritière de la philologie d'un côté, de la grammaire comparée de l'autre, avait pour tâche simple de décrire une ou plusieurs langues, en choisissant une perspective diachronique ou synchronique. Même s'il faut être naïf, ou tout au moins extérieur à la discipline, pour penser qu'il s'agit là d'une tâche simple, elle pouvait au moins paraître claire dans ses objectifs, même si ceux-ci restaient en fin de compte pour partie hors d'atteinte. Cette linguistique présentait cependant deux écueils peut-être corrélés : le formalisme et le systématisme. Formalisme d'abord parce qu'il s'agissait de décrire des faits de langue au moyen de procédures rigoureuses et régulières, esprit de système ensuite parce que ces faits devaient plus ou moins visiblement s'intégrer dans un modèle suffisamment robuste et puissant pour réussir à anticiper sur les réalisations de la langue. On pense naturellement à la théorie générative à ses débuts, qui était une sorte de modèle de tous les modèles à venir de la langue.

Ces ambitions, si datées soient-elles, peuvent susciter aujourd'hui une certaine nostalgie, car on mesure l'écart avec la discipline telle qu'elle se présente désormais. Peut-on même encore parler de linguistique ? Pour

ce qui concerne certains chercheurs, sans aucun doute, mais le rapport quantitatif ne penche certainement plus en leur faveur, pas plus qu'on ne continue à enseigner cette linguistique-là. Qu'est-ce qu'on enseigne alors sous cette étiquette flatteuse mais vague de « sciences du langage », dont on a pu rappeler que la linguistique n'en représentait qu'une portion congrue ? La communication sans doute, les discours certainement, et toute la mise en scène sociale que le fait d'échanger des propos implique, d'où, semble-t-il, la vogue de la question des genres, qui a le mérite d'avoir l'air de croiser faits de discours et contraintes sociétales. Quelques allusions à la pragmatique fournissent la caution scientifique de cette ouverture (déjà !) hors du carcan de la « linguistique pure » – ou dure c'est selon –, qui n'est pas une étiquette plus flatteuse que son opposé.

Comme souvent, ce sont de fort bonnes intentions qui ont mené à cette situation qui peut être jugée non satisfaisante, si ce n'est tout à fait désastreuse. Mais la question n'est pas celle des motifs plus ou moins valables qui ont pu conduire à la situation présente, la question est de se demander comment en sortir « par le haut », sans renoncer à la discipline, ou ce qu'il en reste, sur l'autel de la professionnalisation, tout en laissant à chacun toute latitude de construire son propre objet de recherche sans sacrifier aux modes, ni trahir la rigueur scientifique. Les pistes explorées n'auront rien d'original : la nécessité de reconstruire des cadres théoriques et méthodologiques plus larges peut-être qu'autrefois, la volonté d'y situer organiquement les sous-domaines de manière à en préciser les limites et les interrelations, expliciter les liens que chacun des domaines peut établir pour son propre compte avec des champs disciplinaires extérieurs, envisager enfin peut-être la place de l'ensemble du domaine dans les savoirs d'aujourd'hui.

Références bibliographiques

Bateson G. (1977 et 1980). *Vers une écologie de l'esprit*, tomes 1 et 2, Paris, Seuil.

Benveniste E. (1962). Les niveaux de l'analyse linguistique, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, 119-131, Paris, Gallimard.

— (1969). Sémiologie de la langue, *Problèmes de linguistique générale*, tome 2, 43-66, Paris, Gallimard, 1974.

Berrendonner A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.

Berrendonner et al. (2012). *Grammaire de la période*. Berne, Lang.

Roulet E. et al. (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, P. Lang.

Laurence DEVILLERS (Sorbonne Université, CNRS-LIMSI)

Dimensions affectives et sociales dans les interactions parlées : enjeux technologiques et éthiques

Le dialogue, pendant des interactions sociales, implique naturellement l'échange de contenu linguistique, mais aussi et peut-être de façon plus importante l'expression de relations interpersonnelles, aussi bien que d'expressions d'émotion, d'affect, d'intérêt, etc. Il est nécessaire

qu'une réflexion éthique soit combinée avec le développement technologique des robots et chatbots, pour assurer l'harmonie et l'acceptabilité de leur relation avec les êtres humains. Dans un avenir proche, la robotique sociale et les chatbots d'assistance seront utilisés pour certains aspects du soin, en automatisant la surveillance, l'entraînement, la motivation et leur aspect « compagnon » pour les personnes âgées, les enfants, les personnes handicapées ou même les individus souffrant de phobies sociales ou de maladies dégénératives.

Le projet interdisciplinaire BAD NUDGE BAD ROBOT entre le CNRS et l'Université Paris-Sud, entre des informaticiens, linguistes, économistes et juristes veut répondre à plusieurs verrous de recherche sur le nudge dans l'interaction humain machine. Les robots « affectifs » et les enceintes vocales, qui sont déjà au sein de nombreux foyers, pourraient devenir un moyen d'influence des individus. L'utilisation de robots conversationnels personnalisés grâce à la détection des émotions pourrait amplifier les phénomènes de nudges notamment pour des personnes vulnérables comme les enfants et les personnes âgées. Les nudges, issues des sciences comportementales consistent à inciter les individus à modifier leur comportement sans les contraindre, en utilisant leurs biais cognitifs et leurs réactions émotionnelles (A. Damasio). Les travaux sur le nudging prennent leurs sources dans les travaux de R. Thaler, prix Nobel d'économie en 2017. L'influence des affects sur la prise de décision est importante. Des expérimentations fondées sur la théorie des jeux vont être menées pour montrer l'influence des nudges en situation réelle avec des enfants, des adultes et des personnes âgées. Je présenterai les enjeux technologiques et éthiques actuels et futurs.

Orientations bibliographiques

- A. Damasio, 2002, *Le sentiment même de soi*, Paris, Odile Jacob.
A. Damasio, 2003, *Spinoza avait raison. Le cerveau de la tristesse, de la joie et des émotions*, Paris, Odile Jacob.
R. H. Thaler & C. S. Sunstein, 2008, *Nudge: Improving Decisions about Health, Wealth, and Happiness*, Yale University Press.
R. H. Thaler & C. S. Sunstein, 2012, *Nudge : Émotions, habitudes, comportements : comment inspirer les bonnes décisions ?* Paris, Vuibert (rééd. format poche 2012, *Nudge : Comment inspirer la bonne décision ?* Paris, Pocket.

Olivier SOUTET, Sorbonne Université
La linguistique générale : générale, mais encore ?

Introduction

A. L'expression *linguistique générale* peut faire l'objet d'une première approche, au moins double :

1. référentiellement, par désignation d'un ensemble de champs de savoirs constitutifs, qui peut être saisi

a) à travers son émergence et son développement historique, géographique et institutionnel ;

b) à travers les formes qu'a prises sa construction méthodologique et épistémologique l'ayant conduit à son autonomisation disciplinaire à l'intérieur ou au carrefour de disciplines au spectre réputé plus large (science des signes, sciences de la nature, sciences de la culture, sciences sociales, sciences historiques, sciences cognitives, sciences humaines, sciences « dures » (?) notamment) ;

2. sémantiquement, à travers la polysémie des deux mots qui la constituent :

a) *linguistique* : discipline visant à « déterminer les conditions générales de fonctionnement des langues et du langage. » (TLFI)

b) *général* : « Est universel ce qui se dit de tous les éléments d'une classe, sans exception. Est général ce qui se dit de la majorité ou de la plupart d'entre eux »

B. La complexité de ces données croisées, référentielles et sémantiques, peut, selon moi, être sinon dénouée, du moins éclairée à partir de l'opposition extensionnel/intensionnel, que nous considérerons cependant non pas comme polarisée mais ordonnée de manière scalaire.

Au départ, nous conviendrons que :

- *langue* entendue en extension (E.1) désigne ici le sous-ensemble des systèmes de communication que l'on appelle *langue*, plus techniquement *langue naturelle* - avec des sujets à débattre à l'intérieur des systèmes de communication naturels (notamment, homme vs animal) ;

- *langue* entendue en intension (I.1) désigne l'ensemble des propriétés qui font qu'une langue naturelle est une langue naturelle – ensemble de propriétés qu'on peut donc tenir pour commun à toutes les manifestations du langage humain, dont les langues ne sont que des instanciations;

- *linguistique* entendue en extension (E.2) désigne l'ensemble des champs de savoirs, que l'on peut appeler des champs de savoirs linguistiques;

- *linguistique* entendue en intension (I.2) : l'ensemble des propriétés qui font que la linguistique est vraiment de la linguistique (I. 2).

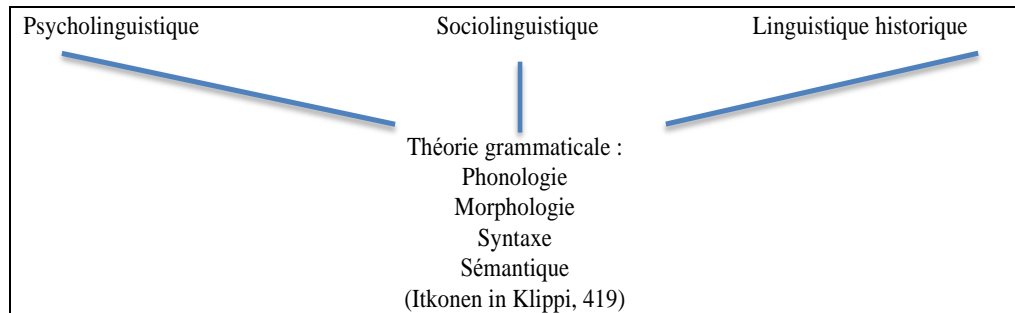
I. Approche extensionnelle et accès au « général »

Fondamentalement empirique, inductive et inexhaustive, l'approche extensionnelle prend en compte

1) au titre de E.1, les langues sur la base de leur diversité empirique, non totalement embrassable (ne serait-ce qu'à cause de la profondeur du temps et de l'existence de langues disparues) mais perçue empiriquement comme homogène (ne serait-ce qu'au titre de leur traductibilité). L'objectif est génético-taxinomique.

2) au titre de E. 2,

a) les disciplines réputées centralement constitutives : voici, par exemple, le programme de linguistique générale proposé par Itkonen :



- b) les disciplines faisant de la linguistique générale une discipline-carrefour,
- soit parce qu'elle s'y insère (sciences de la culture : historique, sociale ; (histoire, société), sciences cognitives, sciences de la nature) ;
 - soit parce qu'elle les nourrit (la linguistique comme support de l'analyse des textes de toute nature ou même de la philosophie, par ex. à travers le « linguistic turn »)

II. De l'approche extensionnelle à l'approche intensionnelle : vers l'universel (E.1 vers I.2)

Démarche inductive mais visant à mettre en évidence des universaux : typologie des langues et identification, par ex., des universaux implicatifs (Greenberg).

III. Approche intensionnelle : l'ambition de l'universel (I.2)

A prétention fortement théorisante, cette approche procède moins à partir des langues que de la faculté de langage. Elle est fortement théorisante et vise à l'exhaustivité définitoire :

- 1) par des exigences méthodologiques et épistémologiques clairement formulées :
 - a) descriptive vs prescriptive ;
 - b) épistémologie unifiée de type galiléen ;
- 2) par un point de vue axiomatique / déductif : universaux cognitifs, universaux inhérents (R. Martin).

Non-conclusion sous forme de débats possibles

E : ce qui est privilégié, c'est la comparaison des langues et la problématisation des champs pensée à partir du jeu des influences

récioproques: linguistique / littérature ; linguistique / histoire, linguistique / philosophie, linguistique / neurologie, linguistique / psychologie...

I : ce qui est privilégié, c'est la problématisation de la scientificité. Celle-ci passe par la détermination d'un « noyau dur » linguistique, avec une forte priorité accordée à la syntaxe et à la sémantique formelle. Deux questions au moins se posent alors : (a) peut-on étendre ce « noyau dur » (sémantique des contenus en proposant des « universaux d'expérience » ? discursivité narrative et argumentative ?) ? Ce « noyau dur » renvoie-t-il au fonctionnement de l'esprit (pensée) ou au fonctionnement du cerveau (possibilité d'une biolinguistique ?

Références bibliographiques

- Berwick (R.) et Chomsky (N.), 2017, *Why Only Us. Language and Evolution*, Cambridge (Mass.), MIT Press
- Greenberg (J.), 1966, « Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements » in Greenberg (J.), éd, *Universals of Grammar*, Cambridge (Mass.), MIT Press
- Guillaume (G.), 1973, *Langage et science du langage*, Paris-Québec, Nizet-PU Laval
- Haspelmath (M.), König (E.) et Oesterreicher (W.) et Raible (W.) (sous la dir. de), 2001, *Language Typology and Language Universals*, Berlin-New-york, De Gruyter
- Hjelmslev (L.), 1968, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Éd. de Minuit (trad.)
- Itkonen (E.), 1983, *Causality in Linguistic Theory*, Londres et Canberra, Croom Helm
- Klippi (C.), 2010, *La vie du langage*, Lyon, ENS Éditions
- Lazard (G.), 2006, *La quête des invariants interlangues : la linguistique est-elle une science ?*, Paris, H. Champion
- 2012, *Études de linguistique générale II : la linguistique pure*, Paris, Louvain, Peeters
- Martin (R.), 2016, *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*, Paris, AIBL
- Milner (J.-C.), 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil
- Saussure (F. de), 1972, *Cours de linguistique*

ACTUALITES / SOUTENANCES DE THESES

L'argumentation judiciaire à travers le prisme des scénarios modaux Application pour une aide à l'interprétation des décisions de justice

Thèse soutenue publiquement par **Fadila Taleb**, le 8 novembre 2019 à la maison de l'université de Rouen (université de Rouen Normandie).

Centre de recherche : Laboratoire DY LIS (EA7474), Université de Rouen Normandie

Jury :

Laurent Gautier, Professeur, Centre Interlangues TIL, Université de Bourgogne, Rapporteur

Dominique Legallois, Professeur, CLESTHIA, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, Rapporteur

Alain Rabatel, Professeur - Université Claude Bernard-Lyon 1, ICAR, Examineur

Laurent Gosselin, Professeur, DY LIS, Université de Rouen, Directeur de thèse

Maryvonne Holzem, MCF-HDR Émérite, DY LIS, Université de Rouen, Co-directrice de thèse

Le travail de recherche présenté dans cette thèse s'inscrit dans le cadre général des travaux sur les humanités numériques qui cherchent, entre autres, à contribuer à l'amélioration des interactions Homme-Machine. L'objectif de l'étude est double. Dans un premier temps, il s'agit d'étudier un corpus de décisions de justice contenues dans la base de données de l'Institut du Droit International des Transports (IDIT) afin de déterminer les contraintes linguistiques du genre judiciaire. Dans un second temps, il est question de proposer des parcours interprétatifs pouvant aider les utilisateurs dans leur accès à l'information juridique recherchée. La problématique de l'aide à l'interprétation est appréhendée à travers l'étude des modalités et des scénarios modaux. Le parti pris de cette recherche est de considérer la pluridisciplinarité comme un atout théorique et méthodologique qui contribue à mieux éclairer un objet d'étude. De ce fait, plusieurs approches (sémantique des modalités, sémantique textuelle, argumentation rhétorique, textométrie) sont convoquées et articulées pour œuvrer ensemble vers les objectifs fixés. L'analyse du corpus a été menée à deux niveaux et selon deux approches. Dans la première partie, l'analyse empirique proposée est quantitative et contrastive. Elle est menée au niveau micro et mésotextuelle dans la mesure où elle se focalise sur l'étude du lexique. Aidée de l'outil TXM, cette première investigation a permis une caractérisation linguistique globale du corpus et un premier aperçu de son profil modal grâce notamment à l'introduction de la notion de **zone**

modale. Elle a également mis en exergue des *expressions modales*, *constructions concessives*, *routines discursives*, etc. qui focalisent sur des moments clés dans le déroulement argumentatif et pouvant donc servir dans le cadre de l'aide à l'interprétation. Dans la seconde partie, l'étude empirique porte sur des analyses modales menées sur des textes complets. Elle est donc abordée dans une approche qualitative et au niveau macrotextuelle. Cette analyse aboutit à la formulation d'un modèle de scénario modal minutieusement décrit pour trois sous-genres judiciaires : *jugement du tribunal de commerce*, *arrêt de la cour d'appel* et *arrêt de la cour de Cassation*. Pour chacun des sous-genres, le scénario modal a été décomposé en plusieurs niveaux : **scénario modal apparent** et **scénario modal sous-jacent** (selon les modalités qui l'ont construit : *modalités de premier plan* et *modalité d'arrière-plan*) et selon qu'il caractérise un texte complet (**scénario modal global**) ou une zone spécifique de ce texte (**sous-scénario modal**). Par ailleurs, la présentation schématique (semblable à un algorithme) proposée pour les scénarios modaux a mis en évidence le rôle que représenterait chaque zone modale dans la perspective d'une aide à l'interprétation.

PUBLICATIONS

Ouvrages

Martine Boquet, *Sur les traces du signe avec John Deely*, coll. Sémiologie et sémiotique, 2019, Limoges, Lambert-Lucas, 200 p. – ISBN/EAN : 978-2-35935-284-9.

Sont ici retracés les grands traits d'une histoire de la sémiotique de l'Antiquité à nos jours, tels qu'ils ressortent des travaux sur le signe de John Deely (1942-2017). Moins connu qu'Umberto Eco, Deely était, lui aussi, en tant que latiniste, un spécialiste de Thomas d'Aquin. Expert mondialement reconnu de la scholastique ibérique tardive, il était aussi fin connaisseur de la sémiotique latino-américaine et européenne. Dans la lignée de Ch. S. Peirce, il travaillait en archéologue attentif aux contextes historiques, à l'esprit de chaque époque et de chaque auteur dans son époque et son pays. Plaçant la sémiotique au centre de l'épistémologie et mettant l'accent sur l'Histoire dans toutes les disciplines, notamment en sciences humaines et sociales, Deely en fait une doctrine au sens latin du mot, « ensemble de travaux et de réflexions sur une question donnée ». L'action des signes permet la communication ; elle imprègne ici non seulement le monde de la culture, mais aussi celui de la nature et de l'univers physique, résurgence et métamorphose de la pensée médiévale européenne. Table des matières disponible ici : <http://www.lambert-lucas.com/wp-content/uploads/2019/10/tm-bocquet.pdf>

Christine Bonnot, Outi Duvallon et Hélène de Penanros (Dir.), *Individuation et référence nominale à travers les langues*, 2019, Limoges, Lambert-Lucas, 256 p. – ISBN/EAN 978-2-35935-294-8.

Le concept d'« individuation », d'origine philosophique, est appliqué au domaine de la référence nominale pour rendre compte des opérations de détermination quantitative et qualitative par lesquelles se construisent, à partir d'une notion de nature prédicative renvoyant à une manière d'exister (« être nuage »), des expressions référentielles (*un nuage, le nuage, les nuages*, etc.) désignant ce qu'on peut appeler des « unités d'existence ».

Les contributions réunies dans ce volume adoptent une approche dynamique et plurifactorielle pour éclairer différents niveaux de cette construction dans des langues typologiquement variées : finnois, grec moderne, hindi, letton, lituanien, movima, nahuatl, russe. Distinguant les modes d'individuation et les degrés qui en résultent (y compris la désindividuation), elles mettent en évidence l'extrême diversité des procédés morphologiques, syntaxiques,

lexicaux, prosodiques ou discursifs qui participent directement ou indirectement à la construction de la référence.

Table des matières disponible ici : <http://www.lambert-lucas.com/wp-content/uploads/2019/09/tdm-Bonnot.pdf>

Ludovic Lebart, Pincemin Benedicte, Poudat Céline, *Analyse de données textuelles*, coll. Mesure et évaluation, 2019, Presses de l'Université du Québec, 510 p.– D5052, ISBN 978-2-7605-5052-0.

L'analyse des données textuelles (ADT), permet d'explorer et de visualiser les recueils de textes les plus divers : œuvres littéraires, transcriptions d'entretien, discours politiques, dossiers de presse, documents d'archives, enquêtes en ligne avec questions ouvertes, fichiers de réclamations, sondages de satisfaction. Le présent ouvrage procède à une présentation rigoureuse des méthodes de l'ADT, qui combinent statistique exploratoire, visualisations, procédures de validation quantitative et approche qualitative (retour au texte). Plaçant le texte au centre de l'analyse, l'ADT répond pleinement aux attentes des humanités numériques. Plusieurs niveaux de lecture sont possibles : les développements plus techniques paraissent dans des encadrés, tandis que des programmes illustratifs simples (en Python et R) sont donnés en annexe. Le propos est systématiquement illustré par des applications concrètes issues de corpus variés (données d'enquête, romans, discours politiques) et réalisées avec des logiciels en libre accès. Extraits disponibles ici :

<https://flipbook.cantook.net/?d=%2F%2Fwww.entrepotnumerique.com%2Fflipbook%2Fpublications%2F98104.js&oid=7&c=&m=&l=fr&r=https://puq.ca&f=pdf>

Danièle Manesse, Gilles Siouffi (dir.), *Le féminin et le masculin dans la langue. L'écriture inclusive en questions*, 2019, ESF sciences humaines, 207 p. – ISBN : 978-2-7101-3894-5.

Comment les femmes et les hommes sont-ils désignés dans les langues ? Le sont-ils de façon équitable ? L'écriture inclusive enflamme les débats et met en lumière de nombreuses questions sur la langue française : a-t-elle été volontairement amendée pour exclure les femmes ? Qu'est-ce que le genre ? Y a-t-il un neutre en français ? Pourquoi l'accord au masculin est-il dominant ? L'école doit-elle s'emparer du sujet ? Dans cet essai, **des linguistes se saisissent de la question pour replacer l'étude et l'histoire de la langue au cœur de la réflexion**. Ils proposent de prendre le temps d'examiner ce champ de discussion pour en comprendre les enjeux et y voir plus clair. Des apports précieux sur les langues anglaise, allemande, coréenne et arabe ouvrent d'autres perspectives.

Sommaire et extrait disponibles ici : <https://esf-scienceshumaines.fr/pedagogie/328-le-feminin-et-le-masculin-dans-la-langue.html>

Séverine Wozniak, *Approche ethnographique des langues spécialisées professionnelles*, coll. Aspects linguistiques et culturels des langues spécialisées professionnelles, 2019, Bern, Berlin, Bruxelles, New York, Oxford, Warszawa, Wien, Peter Lang. 202 p.– ISBN : 978-3-0343-3242-2.

La complexité des enjeux liés aux langues spécialisées professionnelles s'inscrit au cœur de l'activité des linguistes intervenant dans le secteur des langues pour spécialistes d'autres disciplines. Cet ouvrage, conçu comme un guide du chercheur en linguistique appliquée, examine les concepts fondamentaux de la discipline et propose des méthodes visant à affiner la connaissance des langues et des cultures spécialisées professionnelles en contexte. Traitant des questions de domaine, d'identité et de communauté professionnels, il développe une analyse critique des outils permettant de caractériser les langues spécialisées professionnelles, en insistant sur la place du terrain et de l'ethnographie. Il propose un cadre et des éléments de référence sur les questions de terminologie et de constitution de corpus pour la description des discours spécialisés professionnels en synchronie et en diachronie

Revue

Le discours et la langue n°11-1, « Les défis de l'écriture inclusive »

Dirigé par Alain Rabatel et Laurence Rosier.

Ce numéro est né d'une volonté de faire le point sur un événement linguistique au sens où l'entend Jacques Guilhaumou (1996) : il est en effet primordial de situer la problématique de l'écriture inclusive dans une perspective d'histoire de la linguistique afin d'en comprendre les enjeux profonds et d'en mesurer la portée épistémologique, théorique, didactique et pratique.

SOMMAIRE

Laurence Rosier & Alain Rabatel : *L'écriture inclusive, au défi de toutes les inclusions, des contraintes de la langue et des stéréotypes discursifs.*

Jean-Marie Klinkenberg : *Quelle écriture pour quelle justice ? « Écriture inclusive » et politique linguistique.*

Bernard Cerquiglini : *La parité dans la langue. Réflexions sur une exception française.*

Laurence Rosier : *« Touche pas à ma langue » : réformes, polémiques et violence verbale sur fond d'enjeux idéologiques.*

Alpheratz : *Français inclusif : du discours à la langue ?*

Dan van Raemdonck : *L'inclusif, entre accord et désaccord ou « Jusqu'à ce que la proximité nous sépare ».*

Patrick Charaudeau : *Retour sur l'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français.*

Daniel Elmiger, Eva schaeffer-Lacroix & Verena Tunger : *La rédaction non sexiste en Suisse : pluralité des discours et des pratiques.*

Laure Gardelle : *Écriture inclusive et genre : quelles contraintes systémiques et cognitives à l'intervention sur une catégorie grammaticale et lexicale ? Étude comparée anglais-français.*

Lire un extrait ici : <http://liseuse.harmattan.fr/978-2-8066-3695-9>

Faits de langues n° 49

Anaïd Donabédian et Reza Mir-Samii

Présentation générale

Irmtraud Behr et Florence Lefeuve :

Approche grammaticale et énonciative des genres de discours brefs

Christine Copy :

Construction du sens dans les légendes des représentations de panneaux dans le code de la route en anglais

Laurence Rouanne :

Le modèle linguistique des panneaux à messages variables en France et en Espagne

Irmtraud Behr :

Indexicalité linguistique, iconique et matérielle – l'emploi du déictique «hier» dans quelques panneaux allemands

Florence Lefeuve :

Genres de discours brefs et structures averbales

Claude Delmas et Geneviève Girard-Gillet :

Brièveté et contrainte pragmatique dans le discours culinaire

Hyunjung Son et Stéphane Couralet :

Les connecteurs de succession immédiate en coréen : *-jamaja*, *-ja* et *-neun daero*

Yayoi Nakamura-Delloye :

Notion de linguistique japonaise «*toritate*» et effet de focalisation

Fany Muchembled et Albert Alvarez Gonzalez :

Prédication Possessive en langues uto-aztèques du Sud

Santiago Sánchez Moreano :

Objets préverbaux dans des constructions transitives en espagnol andin : une analyse plurifactorielle

Jacques Bres and Yordanka Levie :

Miratif (en bulgare) et allure extraordinaire (en français) : *allez croire* que c'est du pareil au même !

Joanna Cholewa :

Les objets tombent-ils tous de la même manière ? *tomber* et *pada* en français et en polonais

Résumés / Abstracts

Langage et société n° 168, Langage et formation professionnelle. Vers une linguistique sociale de la formation ?

Laurent Filliettaz et Patricia Lambert :

Présentation

Association des Sciences du Langage

assoc.asl@gmail.com – <http://www.assoc-asl.net/>

Laurent Filliettaz et Patricia Lambert :

La formation professionnelle, un point aveugle de la linguistique sociale ?

Philippe Hambye et Jean-Louis Siroux :

La formation aux métiers de service dans l'enseignement professionnel : quelles compétences langagières pour quelles finalités ?

Meredith Marra, Janet Holmes et Bernadette Vine :

Explicit or implicit? Facilitating interactional competence through mentoring discourse at work

Anne-Sylvie Horlacher :

« *Vous pouvez rincer.* » Les moments pédagogiques entre formateurs et apprentis dans les salons de coiffure

Varia

Emmanuelle Radar et Emmanuelle Le Pichon :

Une langue « tordue » ? Réappropriations identitaires par les récits de vie : pratiques translangagières et agentivité en contexte migratoire

Joanne Walker :

Régimes de citoyenneté, actions linguistiques et migrations en Europe

Comptes rendus

Médéric Gasquet-Cyrus :

Philippe BLANCHET et Stéphanie CLERC CONAN, Je n'ai plus osé ouvrir la bouche... Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre, Textes réunis, présentés et commentés par Blanchet et Clerc Conan, Limoges, Lambert-Lucas, 2018, 128 pages

Françoise Gadet :

Maria CANDEA et Laelia VÉRON, Le français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique, Paris, La Découverte, 2019, 240 pages

Caroline Juillard :

Cécile CANUT, Félix DANOS, Manon HIM-AQUILLI et Caroline PANIS, Le langage, une pratique sociale. Éléments d'une sociolinguistique politique, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2018, 388 pages

Patrick Charaudeau :

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, avec la collaboration de Domitille CAILLAT et Hugues CONSTANTIN DE CHANAY, Le débat Le Pen/Macron du 3 mai 2017 : un débat « disruptif » ?, Paris, L'Harmattan, 2017, 313 pages

Marie-Anne Paveau :

Monica GAGLIANO, John C. RYAN et Patricia VIEIRA (dir.), The Language of Plants. Science, Philosophy, Literature, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2017

Sonia Branca-Rosoff :

Jacques GUILHAUMOU, Cognition et ordre social chez Sieyès. Penser les possibles, Paris, Éditions Kimé, 2018

Sonia Branca-Rosoff :

Marie-France FIGUET, Individualisme. Une enquête sur les sources du mot, Paris, CNRS Éditions, 2018, 193 pages

Reuves en ligne

Argumentation et analyse de discours n° 23, Le dispositif victimaire et sa disqualification

Sous la direction de **Yana Grinshpun**

Yana Grinshpun :

Introduction. De la victime à la victimisation : la construction d'un dispositif discursif

Patrick Charaudeau :

De l'état victimaire au discours de victimisation : cartographie d'un territoire discursif

Marianne Doury :

Victimes « au carré » : dénonciation des iniquités dans la reconnaissance des victimes d'attentats (France, 2015)

Pierre-André Taguieff :

Un exemple d'inversion victimaire : l'accusation de meurtre rituel et ses formes dérivées

Laurène Renaut :

Radicalisation djihadiste et discours victimaire sur les réseaux sociaux : de la victime au bourreau

Marc Angenot :

Querelles historiennes sur la Révolution française : l'argumentation par le chiffre des victimes et les polémiques sur la qualification génocidaire

Sonia Branca-Rosoff :

Entre positionnements victimaires et attitudes identitaires : hétéro- et auto-désignations des Afrodescendants

Eithan Orkibi :

Auto-victimisation et discours politique : émotions, résonance culturelle et mobilisation dans la rhétorique de B. Netanyahu

Alain Rabatel :

Un dispositif victimaire de combat : « La dernière lettre d'Anne Bert, euthanasiée lundi en Belgique »

Varia

Alice Krieg-Planque :

L'*ethos* de rupture en politique : « Un ouvrier, c'est là pour fermer sa gueule ! », Philippe Poutou

Comptes rendus

Jean Szlamowicz :

Duraffour, Annick et Pierre-André Taguieff. 2017. *Céline, la race, le Juif. Légende littéraire et vérité historique* (Paris : Fayard)

Alice Krieg-Planque :

Amossy, Ruth. 2018. *Une formule dans la guerre des mots. « La délégitimation d'Israël »* (Paris : Classiques Garnier)

Maria Brilliant :

Modena, Silvia. 2018. *Pour et Contre l'Euro* (Canterano : Aracne)

Irit Sholomon-Kornblit :

Calabrese, Laura et Marie Veniard (éds). 2018. *Penser les mots, dire la migration* (Louvain-la-Neuve : Academia/ L'Harmattan)

Corela, HS-28/2019 : Les affordances langagières : textualité numérique, matérialité discursive

Sous la direction de Yosra Ghliiss, François Perea et Catherine Ruchon

Yosra Ghliiss, François Perea et Catherine Ruchon : Introduction : Les affordances langagières, levier d'une réflexion postdualiste du discours numérique ?

Catherine Ruchon : De l'affordance injonctive à la créativité discursive : l'exemple du ticker numérique

Laurent Fauré : Entre perception et praxis : à quoi la notion d'affordance en discours peut-elle bien pourvoir ?

Marie-Anne Paveau : Technographismes en ligne. Énonciation matérielle visuelle et iconisation du texte

Yosra Ghliiss : Les photo-discours WhatsApp : éléments d'analyse d'une affordance d'une application mobile

Laetitia Emerit-Bibié : Affordances et matérialité dans les publications fantômes sur Facebook

ELAD-SILDA, 2/2019, *La métaphore dans les discours de spécialité*

Numéro coordonné par **Günter Schmale**.

Avant-propos

Günter Schmale :

Introduction

Denis Jamet et Adeline Terry :

Principes et fonctions de la métaphore en langue de spécialité dans un cadre cognitiviste. Théorie et étude des métaphores de la crise économique (allemand, anglais, français)

Simon Varga :

Faul oder notleidend? Überlegungen zur Integration von Frame- und Framing-Analyse am Beispiel metaphorischer Konzeptualisierungen ausfallgefährdeter Kredite

Heike Romoth :

Comprendre les concepts économiques par le biais des métaphores

Nadine Rentel :

Formen und Funktionen von Metaphern in der deutschsprachigen Online-Präventionskommunikation

Günter Schmale :

Mögliche Metaphern in der Fachsprache

LIDIL n° 69, Langue des signes et genres discursifs

Sous la direction de **Marion Blondel** et **Agnès Millet**

Marion Blondel et **Agnès Millet** : Présentation

Sílvia Gabarró-López : What Can Discourse Markers Tell Us about Genres and Vice Versa? A Corpus-Driven Study of French Belgian Sign Language (LSFB)

Qu'est-ce que les marqueurs de discours peuvent nous dire sur les genres et réciproquement ? Une étude de corpus sur la langue des signes de Belgique francophone (LSFB)

Pia Simper-Allen et Johanna Mesch : The Use of Signing Space in Signed News Broadcasts

L'utilisation de l'espace de signation dans les émissions signées

Anne-Marie Parisot et Darren Saunders : La représentation corporelle dans le discours signé

Embodied Action in Sign Language Narrative

Ingrid Notarrigo et Laurence Meurant : Conversations spontanées en langue des signes de Belgique francophone (LSFB) : fonctions et usages de la répétition

Spontaneous Conversations in French Belgian Sign Language (LSFB): Functions and Uses of Repetitions

Isabelle Estève et Sabah Montigon : Réflexion exploratoire sur les contours du genre académique en LSF dans les travaux universitaires

Exploration on Academic Genre in French Sign Language (LSF) in Academic Works

Marie-Anne Sallandre, Antonio Balvet, Geoffrey Besnard et Brigitte Garcia :

Étude exploratoire de la fréquence des catégories linguistiques dans quatre genres discursifs en LSF

An Exploratory Study of the Frequency of Linguistic Categories in Four Discourse Genres in LSF

Marion Blondel et Agnès Millet : Marqueurs du genre poétique en langue des signes française : quelles libertés prises avec les règles de la langue ?

Poetry in Sign Language: How Flexible Are the Linguistic Rules?

Varia

Christèle Maizonniaux : Aborder la sensibilisation aux variétés du français en A2-B1 : enjeux et opportunités

Integrating Varieties of French at A2-B1 Level: Challenges and Opportunities

Notes de lecture

Alexis Ladreyt :

Valérie Raby, *Les théories de l'énoncé dans la grammaire générale*

Lyon, ENS Éditions, 2018, 255 p.

Corinne Denoyelle :

Sophie Azzopardi et Evelyne Oppermann-Marsaux (dir.), *Regards croisés sur le futur en français et dans différentes langues romanes*, revue *Linx*, n° 77

Presses universitaires de Paris Nanterre, 2018, 207 p.

Luca Pallanti :

Stéphane Bikialo et Julien Rault (dir.), *Imaginaires de la ponctuation. Ordre et inquiétude du discours*, revue *Linx*, n° 75

Presses universitaires de Paris Nanterre, 2017, 224 p.

Roxanne Comotti :

Raluca Nita et Freiderikos Valetopoulos (dir.), *L'expression des sentiments. De l'analyse linguistique aux applications*
Presses universitaires de Rennes, 2018, 379 p.

Camille Vorger :

Françoise Berdal-Masuy (dir.), *Émotissage. Les émotions dans l'apprentissage des langues*
Presses universitaires de Louvain, 2018, 304 p.

Anna Ghimenton :

Annalisa Baicchi, Rémi Digonnet et Jodi L. Sandford (éds), *Sensory Perceptions in Language, Embodiment and Epistemology*
Springer Nature Switzerland, 2018, 215 p.

Samia Ounoughi :

Agnès Celle and Laure Lansari (eds), *Expressing and Describing Surprise*
Amsterdam / Philadelphia, John Benjamin Publishing Company, 2015, 246 p.

Francisco Calvo del Olmo :

Éducation et sociétés plurilingues, n° 44 (Varia)
CIEBP, Imprimerie Pesando, Aoste (Italie), juin 2018, 112 p.

Julie Sorba :

Georgeta Cislaru et Thierry Olive, *Le processus de textualisation. Analyse des unités linguistiques de performance écrite*
Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2018, 272 p.

Linguistique de l'écrit, vol 1/2019, Blanc de l'écrit, blanc de l'écriture.

Édité par Pierre-Yves Testenoire et Julie Lefèvre.

Dans l'univers de l'écrit, qu'est-ce que le « blanc »? Coloration du papier « [e]xtrêmement désagréable pour les yeux et crime envers la santé publique » pour reprendre les propos d'un typographe (Tschichold)? Trace d'une absence, comme l'a perçu la civilisation occidentale de l'alphabet? Élément partie prenante de l'«espace graphique du texte», comme ont pu le concevoir des linguistes de l'écrit? C'est en partant de ce dernier point de vue, linguistique, que nous invitons à travailler la question des blancs de l'écrit imprimé et des blancs de l'écriture à l'occasion d'une journée d'études Conscila lors de laquelle les éléments de typologie suivants étaient mis à la discussion.

Sommaire :

Julie Lefebvre (Université Paris Nanterre, Modyco) et **Pierre-Yves Testenoire** (Sorbonne Université, HTL) : [Introduction](#)

Julie Lefebvre (Université Paris Nanterre, Modyco) et **Rudolf Mahrer** (Université de Lausanne) : [Entre typographie et topographie : le blanc dans le livre imprimé occidental \(XIXe-XXe siècle\)](#)

Michel Favriaud (Université Toulouse Jean-Jaurès, LLA-Créatis) : [Blanc, blancs et ponctuation blanche : nouvelles structurations et modes de lecture de textes poétiques et d'autres genres](#)

Rossana De Angelis (UPEC, Ceditec) : [L'usage des blancs typographiques. Tympan \(1972\) et Glas \(1974\) de Jacques Derrida](#)

Stéphane Bikialo et **Julien Rault** (Université de Poitiers, FORELL) : Les blancs dans le discours littéraire
Elisa Tonani (Université de Gênes) : Le charme discret des blancs. La ponctuation « blanche » entre histoire et style dans la littérature italienne moderne et contemporaine
Pierre-Yves Testenoire (Sorbonne Université, HTL) : Blancs d'attente vs blancs d'interruption : propositions pour une description des blancs de l'écriture manuscrite
Claire Doquet (Université Sorbonne nouvelle Paris 3, Clesthia) : : Le blanc comme outil de démarcation discursive et énonciative : quelques observations dans des écrits d'élèves
Marc Arabyan (Université de Limoges, Editions Lambert-Lucas) : La transcription sémio-diplomatique des manuscrits de linguistes

Linx n°78/2019, La linguistique des genres en actes et en questions,
Sous la direction de Julie Glikman et Christophe Gérard

Julie Glikman et Christophe Gérard : Présentation

Christophe Gérard : Linguistique des genres : objet et méthode

Thierry Revol : Traduire un texte sacré. Analyses syntaxiques de la Bible anglo-normande

Stéphane Kostantzer : Traces linguistiques d'interactions avec les genres dans le sonnet romantique « When I have fears » de John Keats

Marie-Pierre Maechling : Genres et jeux de regards dans Trifles, pièce en un acte, et son adaptation en nouvelle 'A Jury of her Peers'

Nicolas Mazziotta et Julie Glikman : Oral représenté et narration en ancien français. Spécificités syntaxiques dans trois textes de genres distincts

Amalia Todirascu : Genre et classification automatique en TAL : le cas de genres journalistiques

Héloïse Perbet : Le genre du conte et la temporalité : le cas du connecteur *and* dans les contes de Joseph Jacobs

Albert Hamm : Jeux de mots, jeux de langue(s) et genres discursifs - « Nos chers disparus »

Repères-Dorif n° 19 : Enjeux de l'acquisition des langues secondes en contextes migratoires

Coordonné par Guy Achard-Bayle, Enrica Galazzi, Aurora Fragonara.

Introduction :

Guy ACHARD-BAYLE, Enrica GALAZZI, Aurora FRAGONARA, Omar KACED, Junkai LI, Sarah ABID : Enjeux de l'acquisition des langues secondes en contextes migratoires

Ouvertures :

Danielle LONDEI : Les concepts d'éthique appliquée et de valeurs, toile de fond de la formation des enseignants de langue seconde

Cristina BOSISIO, Rosa PUGLIESE : Migrants adultes en Italie : contextes et actions de formation

Partie I - Être enseignant en Europe pour des publics migrants : états de lieux, enjeux, méthodes, perspectives

Malgorzata JASKULA : Quelle prise en compte des compétences plurilingues et pluriculturelles des élèves allophones ? Étude comparative des pratiques déclarées des enseignants dans trois collèges européens en France, Italie et Pologne

Élodie GRAVELEAU : L'enseignement du FLS en contexte scolaire : le cas des lycéen·nes allophones. État des lieux des textes institutionnels qui régissent les UPE2A lycée

Partie II - L'apprenant migrant : interculturel et vécu individuel

Mamadou DIOP : Penser l'altération en FLE. La médiation culturelle dans les ateliers destinés aux migrants préparant le DUALIR à Le Mans Université (France)

Sakina EL KHATTABI : L'apprentissage du français et intégration scolaire des mineurs non accompagnés (MNA): vers une construction identitaire

Fatima Zohra FOURAR : L'intercompréhension sur Babelweb au service de l'enseignement-apprentissage des langues secondes des migrants

Partie III - Autres ouvertures

Ali Akbar JABBARI : Acquisition of EFL lexis by Afghan Migrants in Iran

Comptes rendus

Maria Francesca BONADONNA : Compte rendu: M.T. Zanola, *Che cos'è la terminologia*

Et tout le reste est littérature...

René CORONA : Notice biographique

René CORONA : *Le dernier de la classe*

Scolia 33/2019, Espace et temps : quelles asymétries ?

Sous la direction de **Anne Le Draoulec et Dejan Stosic**

Les systèmes linguistiques exploitent dans leur fonctionnement à la fois des symétries et des asymétries. Le présent numéro se consacre à l'investigation de deux domaines conceptuels – ceux de l'espace et du temps – et plus particulièrement à la description des asymétries existant entre eux aussi bien qu'à l'intérieur de chacun d'eux. Ce choix se justifie par le fait que la majorité des travaux s'intéressant aux rapports entre espace et temps cherchent à mettre en évidence leurs similitudes, ceux qui soulignent au contraire leurs divergences restant très rares. Les contributions réunies dans ce volume explorent de telles divergences, tentant ainsi d'apporter de nouveaux éclairages sur la question

Anne Le Draoulec et Dejan Stosic :

Présentation

Clément Voirin :

L'interaction entre locus verbal et adnominal dans l'expression du déplacement

Pavel Orlov :

Les limites de la comparaison entre les parties spatiales et les parties temporelles

Marcel Vuillaume :

Ici et là-bas à l'épreuve de la fiction

Une pièce à verser au dossier temps/espace

Catherine Fuchs :

L'asymétrie espace/temps dans les inversions locatives

Anne Le Draoulec :

(L')espace de versus (le) temps de

Varia

Patrick Dendale :

La locution prépositionnelle *au(x) dire(s) de* : distribution, conditions d'emploi, sémantisme

Comptes rendus

Aurélia Elalouf :

Bernard COLOMBAT, Bernard COMBETTES, Valérie RABY, Gilles SIOUFFI (éds), *Histoire des langues et histoire des représentations linguistiques*

Harriet Jisa :

Georgeta CISLARU, Thierry OLIVE, *Le processus de textualisation. Analyses des unités linguistiques de performance écrite*

Teresa Lino :

John HUMBLEY, *La néologie terminologique*, Limoges

Graham Ranger :

Gilles COL, *Construction du sens : un modèle instructionnel pour la sémantique*

Hélène Vassiliadou :

Marie-José BEGUELIN, Aidan COVENEY, Alexander GURYEV (éds), *L'interrogative en français*

Signes, discours et société n° 20, Dynamiques discursives de la vulnérabilité

Coordonné par : Yosra GHLISS, Université Paul Valéry Montpellier 3, Marie-Anne PAVEAU, Université Paris 13, Catherine RUCHON, Université Paul Valéry Montpellier 3

Yosra Ghliiss, Marie-Anne Paveau et Catherine Ruchon :

Dynamiques discursives de la vulnérabilité. Introduction

Munaf Abbas et Raffaele Lombardi et Alessandra Massa et Gaia Peruzzi et Dana Popescu-Jourdy :

Migration et vulnérabilité dans le discours institutionnel des ONG/OSI humanitaires internationales

Sophie Collonval :

Le chercheur est-il un imposteur, un observateur, ou un évaluateur lors de la construction d'un corpus de données orales en milieu hospitalier belge? Entre questions éthiques et méthodologiques

María Ignacia Alcalá Sucre :

La « double absence » en images : pratiques photographiques de l'exil et de l'asile

Hassan Atifi :

La vidéo numérique de mobilisation : rendre visible sa vulnérabilité au Maroc

Lucie Lavergne :

Quand dire, c'est défaire. La parole aux vulnérables pour dénoncer et renverser la vulnérabilité, dans l'œuvre poétique de María Castrejón (1974)

Marys Renné Hertiman :

L'être-sans. Socialité du discours misérabiliste dans les contes d'Andersen

Guillaume Surin :

De la vulnérabilité comme disposition / Dyspositions de la vulnérabilité.
Jacques Derrida : Blessure, Ecriture, Pouvoir.

**Nicolas Bechet, Nathalie Garric, Rémy Kessler, Gudrun Ledegen
et Frédéric Pugnère-Saavedra :**

La vulnérabilité dans le dire : de la mise en mots du stigmaté à sa
construction sociale

Appels à contributions

Neologica n°15

*État de la recherche européenne sur la néologie :
problèmes théoriques et terminologiques*

En 2021, la revue *Neologica* fêtera son 15^e anniversaire. Le moment est donc venu de dresser un bilan critique des études menées dans le domaine de la néologie et d'esquisser de nouvelles pistes de réflexion. Ce numéro a pour objectif de rendre compte des acquis théoriques ainsi que des difficultés qui freinent actuellement le développement de ce champ de recherche. Les principaux défis concernent la délimitation de son objet, de ses concepts fondamentaux et de ses méthodes d'analyse.

Les contributions pourront ainsi s'inscrire dans l'un des axes thématiques suivants (liste non exhaustive) :

Terminologie :

- Quels sont aujourd'hui les principaux usages des termes « **néologie** » et « **néologisme** » et à quelles « écoles théoriques » et/ou traditions (allemande, espagnole, française, etc.) sont-ils rattachés ? Quelles sont les conséquences de ces choix terminologiques sur la conception de ce qu'on appelle « **néologie sémantique** » (Gérard/Kabatek 2012) et « **néologicité** » ?

- La polysémie et les concurrences terminologiques concernent de nombreux autres secteurs de la néologie. Ainsi, comment préciser le terme d'« **hapax** », issu de la philologie, mais devenu polysémique ? Est-il concurrent du terme « **occasionalisme** » ? Et qu'en est-il de l'usage précis du terme de « **création** », en lien avec les termes plus traditionnels « **formation des mots** » ou « **innovation lexicale** » (Coseriu 1978) ?

- Au-delà de ces constats sur l'usage terminologique actuel, quelles pistes peuvent être envisagées pour résoudre ces difficultés et éviter ainsi une sorte d'éclatement terminologique au sein de ce champ de recherche ? La

comparaison avec les termes et les cadres théoriques en usage dans différents pays peut sans doute s'avérer fructueuse.

Modèles théoriques :

- Classification ou typologie des néologismes: il existe différentes classifications des procédés de l'innovation lexicale (Pruvost/Sablayrolles [2003] 4e éd. 2019, Cabré 2009, Gévaudan/Koch 2010, Sablayrolles 2019, etc.). Qu'est-ce qui distingue ces différentes conceptions et qu'en est-il de leur compatibilité ? Peut-on imaginer une classification des procédés néologènes qui tire parti des éclairages de chacune ?

- Modèles de la diffusion lexicale : comment les modèles actuels conçoivent-ils les parcours de diffusion sociale des néologismes (termes spécialisés y compris) et comment expliquent-ils les cas de diffusion *rapide/lente* (notamment observés par les analyses terminologiques ; Humbley 2018), les cas de diffusion *large/restreinte* (à un unique genre discursif par exemple) et finalement les innombrables *absences* de diffusion? Comment prennent-ils en compte l'**interaction** des nombreux contextes en jeu dans les phénomènes de diffusion lexicale, notamment des facteurs dits « sociopragmatiques » (modèle de Schmid 2015) ? Plus précisément, comment y sont intégrés les **réseaux sociaux** ainsi que les **genres discursifs** (modèle de Koch 2015) qui, on le sait, jouent un rôle fondamental dans l'activité communicationnelle humaine ? Comment ces modèles intègrent-ils l'action des **institutions** (académies, instituts, etc.) ou la pression des **groupes sociaux politisés** (féministes, animalistes, etc.) et le rôle des **locuteurs ordinaires**, dans la mesure où ce sont précisément leurs **jugements** qui *in fine* décident de la diffusion des néologismes ?

- **Fondements linguistiques** : considérant toutes les questions précédentes, sur quelles théories linguistiques et notamment sur quels **modèles du signe linguistique** (Blank 1997 et 2001, Rastier 2008) se fondent les conceptions allemande, anglaise, espagnole, française, italienne, etc. de la néologie ?

En suggérant cette série d'axes thématiques, nous entendons orienter un numéro qui est pensé comme un état de la question des problèmes actuels dans les études néologiques en Allemagne, Angleterre, France, Espagne, Italie, etc. Il s'agira dès lors de poser les bases d'une fédération des conceptions disparates peuplant ce champ de recherche.

Les propositions de contributions, qui feront l'objet d'une expertise en double aveugle, seront adressées à
Vincent Balnat (balnat@unistra.fr)
et Christophe Gérard (christophegerard@unistra.fr).

Les articles comptent entre **25 000** et **40 000** caractères (**espaces compris**). Les propositions doivent être accompagnée d'un résumé en français et en anglais (500 caractères maximum). Les langues de rédaction sont le français, l'anglais et l'espagnol.

Bibliographie :

BLANK Andreas (1997) : *Prinzipien des lexikalischen Bedeutungswandels am Beispiel der romanischen Sprachen*, Tübingen, Niemeyer.

BLANK Andreas (2001): *Einführung in die lexikalische Semantik für Romanisten*, Tübingen, Niemeyer.

CABRÉ Maria Teresa (2009) : « La classificació dels neologismes: una tasca complexa », in M. T. Cabré, R. Estopà (éds.), *Les paraules noves: criteris per detectar i mesurar els neologismes*, Vic, Barcelona, Eumo Editorial, Universitat Pompeu Fabra, p. 11–37.

COSERIU Eugenio (1978) : *Sincronía, diacronía e historia. El problema del cambio lingüístico*, Madrid Gredos, Biblioteca románica hispánica, II, 193.

GÉRARD Christophe et Johannes KABATEK (2012) : « Introduction : la néologie sémantique en questions », *Cahiers de lexicologie*, n°100, Paris, Garnier, p. 11-36. GÉRARD Christophe (2018) : « Le contexte : méconnu célèbre des études de néologie », in D. Bernhard *et al.* (éds.), *La néologie en contexte. Cultures, situations, textes*, Limoges, Lambert-Lucas.

GÉRARD Christophe (2019) *Linx* [En ligne], 78.

GÉVAUDAN Paul et Peter KOCH (2010) : « Sémantique cognitive et changement lexical », in J. François (éd.), *Grandes voies et chemins de traverse de la sémantique cognitive (Mémoires de la Société de Linguistique de Paris 18)*, Louvain, p. 103–144.

HUMBLEY John (2018) : *La néologie terminologique*, coll. La lexicothèque, Limoges, Lambert Lucas.

KOCH Peter (2015) : « La structure générale du langage et le changement langagier », in C. Gérard et R. Missire (éds), *E. Coseriu : réceptions contemporaines*, Limoges, Editions Lambert Lucas, p. 95-128.

PRUVOST Jean et Jean-François SABLAYROLLES ([2003] 4^e éd. 2019) : *Les néologismes*, Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? ».

SABLAYROLLES Jean-François (à par., 2019) : *Comprendre la néologie, conceptions, analyses, emplois*, coll. La Lexicothèque, Limoges, Lambert Lucas.

SCHMID Hans-Jörg (2015): « A blueprint of the entrenchment and conventionalization model », *Yearbook of the German Cognitive Linguistics Association*, 3/1, p. 1-27.

TALLARICO Giovanni, Christine JACQUET-PFAU et John HUMBLEY (à par., 2020): *Nouveaux horizons pour la néologie du français. Hommage à Jean-François Sablayrolles*, La Lexicothèque, Limoges, Lambert Lucas.

Consignes pour la rédaction d'articles pour Neologica :

- Fichier word en .doc, docx ou .rtf, en Times New Roman 12, interligne : continu, et en 9 pour les notes infrapaginales. Les longues citations sont en 10 et mises en retrait d'1cm à gauche et à droite, entre deux lignes blanches.

- Éviter toute mise en forme automatique (pas de feuille de style, pas de puces, de majuscules automatiques, etc.)

- Le texte doit être justifié.
- Pas de mise en forme automatique (surtout pas de feuille de style : texte « au kilomètre », y compris pour les titres, en respectant les normes suivantes) :

1. gras

1.1. gras et italiques

1.1.1. italiques

1.1.1.1. (ni gras ni italiques)

- Opérer un retrait de 0,8 cm en début de chaque paragraphe (sauf si c'est le commentaire d'une citation qui précède immédiatement).
- Majuscules accentuées : À, É, Ê, etc.
- Guillemets « français » avec espaces insécables (pour les textes ou parties de textes en français) et guillemets “anglais doubles” à l'intérieur d'un passage déjà entre guillemets.
- Italiques pour les emplois métalinguistiques et les mots d'origine étrangère.
- Références avec le nom de l'auteur, suivi de l'année, et de la pagination après deux points (le détail des informations est donné dans la bibliographie finale, et pas en note).
- Bibliographie :
NOM (en petites capitales sauf l'initiale) Prénom (année), « titre article », titre ouvrage, éd. (singulier) ou éd. (pluriel) pour les éditeurs, ville, maison d'édition, p. 1-9. Pour chaque référence, la 1^e ligne est alignée à gauche et les suivantes décalées à droite (commande 1^e ligne différente).
- Notes de bas de page en numérotation continue pour l'article.
- Éviter les soulignements et le gras (dans la mesure du possible).
- Longueur des articles : entre 25 000 et 40 000 caractères tout compris (espaces et notes, mais sans les résumés).
- Fournir un résumé en français de 500 caractères maximum, à la fin de l'article, et des mots-clés en français (5 au maximum).
- Fournir un résumé en anglais (500 caractères maximum) et des mots-clés en anglais (5 au maximum) en fin d'article après la bibliographie (tous sont ensuite rassemblés en fin de volume).
- Après acceptation de l'article, qui doit être un original, les illustrations doivent être fournies, en plus du texte, en format vectoriel (.ai ou .eps). Si cela n'est pas possible, privilégier le PNG pour les tracés avec une résolution d'un minimum de 150 DPI (600 DPI étant la résolution optimale pour ce type de fichier). Pour les autres images, privilégier le format tif, ou à défaut jpeg avec une résolution d'un minimum de 150 DPI (300 DPI étant la résolution optimale), en veillant à ce qu'elles ne fassent pas plus de 11 cm de large (sur 17cm maximum).
- Fournir l'adresse postale en plus de l'adresse électronique (demandées par l'éditeur).
- En cas d'utilisation d'une police spéciale, la fournir ou tout au moins le signaler et fournir un document PDF de l'article pour pouvoir reproduire à l'identique, même avec une autre police.

Le français aujourd'hui n° 211

Connaissances et représentations en grammaire

Coordination : Cécile Avezard-Roger &

Céline Corteel (EA 4521 *Grammatica*, INSPÉ Lille HdF)

L'enseignement de la langue nationale constitue l'une des missions historiques de l'école (Chervel 1977) et demeure aujourd'hui l'un des enjeux fondamentaux de toute scolarité. Les programmes actuels rappellent à ce titre que « l'étude de la langue est une dimension essentielle de l'enseignement du français. Elle conditionne l'aptitude à s'exprimer à l'écrit et à l'oral, la réussite dans toutes les disciplines, l'insertion sociale. Elle doit être l'objet d'un enseignement spécifique, rigoureux et explicite » (*B.O.* du 26 juillet 2018 pour le cycle 2).

Pour autant, dans ce cadre, le constat récurrent d'un désamour pour la grammaire existe depuis longtemps dans la sphère scolaire, tant du côté des élèves (« la grammaire c'est nul, on comprend rien, en plus ça sert à rien... »), que du côté des enseignants (ou futurs enseignants), qui éprouvent souvent des difficultés face à cette discipline et son enseignement [Lavieu-Gwozdz & Pagnier 2017 ; Baribeau & Lebrun (1997 ; 1998) ; Lachet 2015 ; Gourdet 2010 ; Avezard-Roger & Corteel AP].

Côté élèves, les réticences observées tiennent notamment au fait que la grammaire est bien souvent perçue comme dépourvue de finalité, et donc d'intérêt : ils ne comprennent pas les enjeux de la discipline et, de fait, la trouvent vaine et inutile. Les enseignants, quant à eux, font état de connaissances théoriques qu'ils jugent trop fragiles, et d'un malaise en lien avec la didactique de la discipline : l'enseignement de la grammaire est, pour nombre d'entre eux un véritable problème. Pris en étau entre les réticences des élèves et leurs propres incertitudes (linguistiques et didactiques), ils éprouvent parfois à l'égard de ce domaine d'apprentissage un sentiment d'inquiétude teinté d'impuissance. Ces constats rejoignent celui de Hubert (2016 : 117) qui observe que « la question de l'enseignement de la grammaire, plus encore que celui d'autres domaines du français, met en échec les jeunes enseignants comme les enseignants confirmés ». En cause, selon lui, la scolarité même des enseignants, qui « traînent avec eux un souvenir d'écolier où la grammaire est une matière confuse qui ne se « réfléchit » pas, où les réponses sont en vrai-faux, souvenir qui les « bloque » dans leur enseignement : ils ont peur de se tromper. » De fait, pour les élèves comme pour les (futurs) enseignants, la grammaire ne représente parfois qu'une simple activité d'étiquetage et se limite à un apprentissage « mécanique », bien loin d'une démarche réflexive sur la langue et son fonctionnement qu'elle devrait pourtant permettre et susciter.

A ce constat général, s'ajoute également un métalangage perçu comme complexe, d'autant plus que les programmes de français pour l'école

primaire varient au gré des réformes depuis plusieurs années¹, ajoutant peut-être encore à la confusion des enseignants et, partant, à celle des élèves. La parution récente de nouveaux programmes de français pour les cycles 2, 3 et 4 (*B.O.* du 26 juillet 2018) a ainsi suscité le questionnement de certains enseignants puisque, dans le domaine de l'étude de la langue, on observe une certaine rupture par rapport aux programmes précédemment en vigueur (*B.O.* du 26 novembre 2015).

Dans ce contexte particulièrement sensible, et dans la continuité de propositions et expérimentations didactiques antérieures (cf. les numéros 192 et 198 du *Français aujourd'hui*), le numéro 211 du *Français aujourd'hui* a pour vocation d'interroger et de problématiser la question des connaissances et des représentations en grammaire des principaux acteurs de l'école (élèves, enseignants, étudiants futurs enseignants) pour comprendre en quoi elles peuvent constituer un frein pour l'enseignement. Il s'agira en effet, en s'appuyant sur différents types de corpus (questionnaires, entretiens, observations de séances, résultats d'actions de formation, productions d'élèves, etc.), de mettre au jour ces conceptions et ce « déjà là » (tant sur le plan des contenus que sur celui des méthodes d'enseignement), pour mieux cerner les difficultés rencontrées dans cette discipline et son enseignement.

Afin de dépasser le seul « discours de crise », (selon une expression reprise à Chiss & David 2018 : 47), il s'agira plus particulièrement de réfléchir à la façon de faire évoluer ces connaissances et ces représentations pour « faire de la grammaire autrement ». On s'intéressera ainsi aux leviers susceptibles de « faire bouger les lignes », aux pistes didactiques à envisager, aux outils à proposer (en formation notamment) pour permettre aux apprenants d'envisager la grammaire comme un véritable espace de réflexion sur la langue, leur donner les moyens d'en appréhender le fonctionnement et (re)donner du sens à cette discipline.

L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de réfléchir à la façon de réconcilier élèves et enseignants avec la grammaire, et de penser les moyens d'une transposition didactique efficace.

Les contributions proposées dans le cadre de ce numéro pourront ainsi explorer plusieurs axes qu'il conviendra de croiser. Elles pourront explorer les représentations sur la grammaire et son enseignement en général (contraintes et difficultés) ou se pencher sur les connaissances relatives à une notion grammaticale spécifique. Les données recueillies pourront concerner les élèves (des cycle 2 au cycle 4), les étudiants et futurs enseignants (pour qui la grammaire remonte bien souvent aux années de collège), ainsi que les enseignants du premier et du second degré. Dans le contexte actuel de l'intégration de l'étude de la langue dans les nouveaux

¹ Sur ces questions, voir notamment la rétrospective proposée par Pellat (2009) sur les programmes de 2002 à 2008 dans le domaine de l'étude de la langue ainsi que l'analyse des programmes de 2015 dans ce domaine (Pellat 2017).

programmes pour le lycée (*B.O.* du 25 juillet 2019), on pourra également se demander comment les enseignants comptent s'emparer de cette nouvelle directive et la mettre en œuvre. A partir de ces données, les contributions proposeront une réflexion sur les pistes didactiques et les outils (activités, démarches, supports...) à construire pour un enseignement renouvelé de la grammaire.

Enfin, ces questions pourront également être envisagées dans une perspective historique, pour appréhender l'évolution de l'enseignement de la langue et celle de la place de la grammaire, notamment au travers des textes institutionnels.

Calendrier

30 novembre 2019 : envoi des propositions sous la forme d'un résumé (présentation d'une page maximum), avec le rattachement institutionnel et scientifique du (des) auteur(s), un titre explicite, cinq mots-clés et une bibliographie sélective.

Mi-janvier 2020 : notification d'acceptation ou de refus aux auteurs.

15 mai 2020 : envoi des articles (première version) pour évaluation en double aveugle par des membres des comités de lecture, du comité scientifique ou du comité de rédaction du *Français aujourd'hui*. Le texte ne devra pas dépasser 23 000 caractères (espaces compris), soit environ 4200 mots, avec les notes de bas de pages, la bibliographie et les éventuelles annexes ou tableaux (soit environ 7 pages, Times 12, interligne simple). Il sera accompagné d'un résumé de 20 lignes et de 5 mots-clés.

Fin juin 2020 : retour des articles et éventuelles réécritures demandées aux auteurs.

Fin juillet 2020 : envoi de la version définitive des articles, remaniée selon indications des relecteurs.

Décembre 2020 : parution du numéro.

Les textes seront à envoyer simultanément aux deux coordinatrices du numéro, aux adresses suivantes :

cecile.avezard@gmail.com, celine.corteel@espe-Inf.fr

Bibliographie :

Avezard-Roger, C. & Corteel, C. (à paraître). « Savoirs déclarés et pratiques enseignantes autour de la notion de prédicat en classe ». Paris : L'Harmattan.

Avezard-Roger, C. (2016). Fonctions syntaxiques au cycle 3 : représentations des élèves et pistes didactiques. *Pratiques*, 169-170. En ligne : <http://journals.openedition.org/pratiques/3093>

Baribeau, C. & Lebrun, M. (1998). La langue et son apprentissage-enseignement chez les étudiants en formation des maîtres. *Québec français*, 110 (pp. 40-42).

Baribeau, C. & Lebrun, M. (1997). Représentations de l'objet « langue » chez les futurs enseignants du français du primaire et du secondaire. Dans M. Tardif & H. Ziarco (dir.), *Continuités et ruptures dans la formation des maîtres au Québec* (pp. 110-124). Québec : Les Presses de l'université Laval.

Chartrand, S.-G. (dir.) (2016). *Mieux enseigner la grammaire, Pistes didactiques et activités pour la classe*. Montréal : Pearson - ERPI Éducation.

Corteel, C. (2016). Les expansions du nom, côté manuels et côté élèves : représentations et pratiques scolaires. *Pratiques*, 169-170. En ligne : <http://journals.openedition.org/pratiques/3071>

Chiss, J.-L. & David, J. (2018). *Didactique du français. Enjeux disciplinaires et étude de la langue*. Paris : Armand Colin.

Chiss, J.-L. & David, J. (dir.) (2012). *Didactique du français et étude de la langue*. Paris : Armand Colin.

Fisher, C. (2004). La place des représentations des apprenants en didactique de la grammaire. Dans C. Vargas (dir.), *Langue et études de la langue ; approches linguistiques et didactiques*. Aix-Marseille : Presses de l'université de Provence.

Gomila, C. & Roubaud, M.-N. (2013). Le verbe au cours préparatoire : premières constructions du concept. Dans C. Avezard-Roger & B. Lavieu-Gwozdz (dir.), *Le verbe : perspectives linguistiques et didactiques* (pp. 31-45). Arras : Artois Presses Université.

Gourdet, P. (2010). Les savoirs grammaticaux sur la notion grammaticale de verbe. *Repères*, 42 (pp. 25- 44).

Haas, G., Moreau, P., Mourey, J., Lorrot, D., & Ruth, C. (2010). *Classes et fonctions grammaticales au quotidien, cycle 3*. Dijon : Scéren-CNDP, coll. « Au quotidien ».

Hubert, B. (2016). Formation des enseignants : le casse-tête de la grammaire. D'une recherche clinique dialogique à un nouveau dispositif de formation-recherche. *Le français aujourd'hui*, 192 (pp. 117-129).

Kilcher-Hagedorn, H., Othenin-Girard, C., Weck, G. de (1985). Quel raisonnement grammatical à l'école ... et pour qui ? *Revue Française de Pédagogie*, 71.

Lachet, C. (2015). Pratiques et représentations grammaticales des étudiants à l'université. Dans J.-M. Kalmbach & S. Stratilaki-Klein (dir.), *Descriptions linguistiques et descriptions pédagogiques pour l'enseignement et l'apprentissage du français*, Actes du 2^e colloque international du GRAC (pp. 70-81). En ligne : http://www.univ-paris3.fr/medias/fichier/actes- colloque_grac_1450368800137.pdf

Lavieu-Gwozdz, B. & Pagnier, T. (2017). Quelles pratiques littéraciées sont mobilisées par les futurs professeurs des écoles lorsqu'ils « font de la grammaire »? *Lidil*, 56. En ligne: <http://journals.openedition.org/lidil/4806>
Léon, R. (1998). *Enseigner la grammaire et le vocabulaire à l'école*. Paris : Hachette.

Lepoivre-Duc, S. & Sautot, J.-P. (2009). La grammaire : un problème pour les élèves, un problème pour le maître aussi. *Repères*, 39 (pp. 125-142).

Pellat, J.-C. (2017). Les programmes de 2015 : des avancées grammaticales et didactiques. *Le Français aujourd'hui*, 198 (pp. 15-23).

Pellat, J.-C. (2009). *Quelle grammaire enseigner ?* Paris : Hatier, coll. « Enseigner à l'école primaire ».

Sève, P. (2019). Démarcation incertaine de la phrase dans la langue enfantine : une provocation à la réflexion didactique. Dans C. Avezard-Roger *et al.* (dir.), *La phrase : carrefour linguistique et didactique*. Arras : Artois Presses Université.

Simard, C., Dufays, J.-L., Dolz, J. & Garcia-Debanc, C. (2014). *Didactique du français langue première*. Bruxelles : De Boeck, Coll. « Pratiques pédagogiques ».

Tisset, C. (2017). *Enseigner la langue française à l'école*. Paris : Hachette Education, coll. « Profession Enseignant ».

Vargas, C. (dir.) (2004). *Langue et études de la langue ; approches linguistiques et didactiques*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence.

Revue

Enjeux (2008). « Transmettre des savoirs grammaticaux », n° 71.

Le français aujourd'hui (2005). « Linguistique et enseignement de la langue », n° 148.

Le français aujourd'hui (2007). « Enseignement de la langue. Crise, tension ? », n° 156.

Le français aujourd'hui (2008). « Description de la langue et enseignement », n° 162.

Le français aujourd'hui (2011). « Continuités et ruptures dans l'enseignement de la langue », n° 173.

Le français aujourd'hui (2016). « Enseigner la grammaire : contenus linguistiques et enjeux didactiques », n° 192.

Le français aujourd'hui (2017). « Nouveaux programmes et étude de la langue », n° 198. *Lidil* (2013). « Le verbe pour exprimer le temps. Quels apports pour une rénovation de la didactique de la grammaire ? », n°47. *Recherches* (2008). « L'enseignement de la langue »,

n° 48. *Repères* (2009). « *La construction des savoirs grammaticaux* », n°39.

Textes institutionnels

Ministère de l'Éducation nationale (2019). *Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale*, n°8, 25 juillet 2019.

Ministère de l'Éducation nationale (2018). *Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale*, n°30, 26 juillet 2018.

Ministère de l'Éducation nationale (2015). *Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale*, n°11, 26 novembre 2015.

Ministère de l'Éducation nationale (2018). « Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française », *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, n° 3, 25 avril 2018 (note de service).

Verbum

Pluralité dans les expressions nominales. Approche sémantique et discursive

Coordination Michelle Lecolle

Si, en linguistique, la notion de nombre, et corollairement, celles de singulier et de pluriel relèvent de catégories circonscrites grammaticalement, la question de la pluralité est moins délimitée.

Sont en cause, d'une part la polysémie du mot – selon le *Trésor de la langue française*, « fait [empirique] d'être plusieurs », « grand nombre, multitude », et « fait [grammatical] d'être pluriel » –, d'autre part les usages qui en sont faits dans les écrits académiques : schématiquement, *pluralité* prenant appui sur « il y en a plusieurs » (« pluralité de langues », « pluralité des mondes », « pluralité culturelle » en didactique, en sociolinguistique ou dans des approches herméneutiques) *vs* prise en compte de la pluralité comme telle (en sciences du langage, « pluralité continue », « pluralité interne », « opposition pluralité/unité », ou encore « expression de la pluralité », par exemple). Par ailleurs, lorsque le phénomène de pluralité est thématisé, il peut l'être à divers titres et dans différents cadres: manifestations (grammaticales, lexicales) de la pluralité dans leur diversité au sein d'une même langue ou entre langues, enjeux descriptifs et typologiques liés au nombre ou à la pluralité, rapport de la pluralité avec des notions connexes (nombre, quantification, itération), emploi de la pluralité dans les textes écrits et oraux, signification du pluriel – qui, selon les emplois, ne peut se résumer à la dénotation empirique « plus d'un », correspondant à la somme d'unités discrètes.

Tout en s'appuyant sur les analyses syntactico-sémantiques ou logico-sémantiques du nombre et de la pluralité, on se propose dans ce dossier d'aborder la pluralité d'un point de vue sémantique et discursif. On

se limitera aux expressions nominales – ce qui permet d’englober différentes formes lexicales à signification plurielle (noms collectifs, *pluralia tantum*, « pluriels lexicaux » – *lexical plural*) ainsi que les pluriels marqués grammaticalement (syntagmes à déterminant défini, indéfini, à déterminant zéro), mais aussi les noms exprimant conjonctuellement (par figure, métonymie en particulier) la pluralité, et d’autres formes, peut-être.

Au-delà d’une éventuelle approche typologique qui permettrait de recenser les « outils » nominaux d’expression de la pluralité et de les comparer, on se centrera sur l’observation et l’analyse de leur fonctionnement dans les pratiques discursives (appréhension distributive ou collective, continue ou discontinue, alternance et glissement entre valeur générique et spécifique, rapport entre le tout et la partie, expression de la dispersion ou de la cohésion, axiologie), sur leur rôle dans la textualité ou comme élément d’analyse pour la caractérisation des genres, et sur les enjeux rhétoriques liés à leur usage dans les textes (ambiguïté et jeux d’ambiguïté, de précision et d’imprécision, emphase, argumentation par les chiffres, (dé-)valorisation du grand nombre...). On examinera également le sens et l’utilisation de la pluralité comme telle, ses contours, ses limites.

Les études pourront porter sur des textes, écrits et oraux, de différents horizons (littéraires, journalistiques, politiques, religieux, scientifiques...), de différents genres, situations et thématiques. Elles pourront aussi s’intéresser au métalangage de la pluralité et à l’utilisation de celui-ci, dans une perspective descriptive ou critique, ou encore chercher à confronter les descriptions logico-sémantiques de la pluralité à des données textuelles authentiques.

Dans tous les cas, la pluralité sera mise au cœur des questionnements. On espère ainsi, paradoxalement peut-être, qu’une appréhension ouverte de celle-ci permettra de mieux la cerner.

Références

Acquaviva Paolo (2004). « Plural mass nouns and the compositionality of number », *Verbum* XXVI, 4, p. 387-401.

Acquaviva Paolo (2008). *Lexical Plurals : A Morphosyntactic Approach*. Coll. Theoretical Linguistics. Oxford : Oxford UP.

Bacot Paul, Desmarchelier Dominique et Rémi-Giraud Sylvianne (2012). « Le langage des chiffres en politique », *Mots. Les langages du politique* 100 [En ligne] consulté le 18 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/20977> ; DOI : 10.4000/mots.20977

Corbett Greville G. (2000). *Number*. Cambridge : Cambridge UP. De Vries Hanna (2017). « Two kinds of distributivity », *Natural Language Semantics* 25, p.173-197.

Furukawa Naoyo (1977). *Le nombre grammatical en français contemporain*, Tokyo, Librairie-Éditions France Tosho.

Galmiche Michel (1985). « Phrases, syntagmes et articles génériques », *Langages* 79 p. 2-39.

Gardelle Laure (2016). « Lexical plurals for aggregates of discrete entities in English. Why plural, yet non-count, nouns ? », *Linguisticae Investigationes*, 39, 2, p. 355-372.

Gardelle Laure (2018). « *Foliage* est-il à *leaves* ce que *jewellery* est à *jewels* ? Étude de rapports entre dénombrables au pluriel et indénumbrables singuliers. » *Anglophonia - French Journal of English Linguistics*, Presses universitaires du Midi, 2018, Perspectives nominales, 26, (<https://journals.openedition.org/anglophonia/1639>)

Gréa Philippe (2014). « La question du collectif dans la grammaire de Damourette et Pichon », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, Peeters Société linguistique de Paris, tome CIX (fascicule 1), p. 201-235.

Joosten Frank, De Sutter Gert, Drieghe Denis, Grondelaers Stef, J. Hartsuiker Robert et Speelman Dirk (2004). « Dutch Collective Nouns and Conceptual Profiling ». *Linguistics* 45, p. 85-132.

Kleiber Georges (1988). « Phrases génériques et raisonnement par défaut », *Le Français moderne* 56, 1-2, p. 1-15.

Kleiber Georges (1994). *Nominales*, Paris, Armand Colin.

Lammert Marie (2010). *Sémantique et cognition : les noms collectifs*. Genève-Paris : Droz.

Lammert Marie et Lecolle Michelle (2014). « Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble », dans Jean-Claude Anscombe (dir.) *Cahiers de Lexicologie* 105, 2014-2, p. 203-222.

Laparra Marceline (1987). « Degrés de l'explicitation de la lecture générique de certains syntagmes nominaux dans un corpus de langue orale », *Recherches linguistiques* 12.

Lecolle Michelle (2019). *Noms collectifs humains en français : enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*. Limoges : Lambert Lucas, 2019.

Martin Robert (1984), « Les usages génériques de l'article et la pluralité », in J. David & G. Kleiber (éds), *Déterminants : syntaxe et sémantique, Actes du Colloque International de linguistique organisé par la Faculté de Lettres et de Sciences Humaines de Metz, Centre d'analyse Syntaxique 6-8 décembre 1984*, Paris, Klincksieck, p. 187-202.

Perelman Chaim et Olbrechts Tyteca Lucie (1970 [1958]). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.

Saulnier Sophie, « 'Arithmétique politique' et bataille de(s) chiffres », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 100 | 2012, mis en ligne le 15 décembre 2014, consulté le 18 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/20978> ; DOI : 10.4000/mots.20978.

Schnedecker Catherine (2003). « *Les uns... : une pluralité singulière* ». *Langages*, n°151, p. 87-104.

Collectifs

Bacot Paul, Desmarchelier Dominique et Rémi-Giraud Sylvianne (éd.) (2012). *Chiffres et nombres dans l'argumentation politique*, *Mots. Les langages du politique* 100 [En ligne].

François Jacques (éd.) (2003). *La pluralité. Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 12, Leuven : Peeters Publisher.

Lammert Marie et Schnedecker Catherine (éd.) (2007). *Autour de la quantification*, *Verbum* XXIX, n°3-4.

Lauwers Peter et Lammert Marie (éd.) (2016). *Lexical plurals and beyond*, Special issue of *Linguisticae Investigationes* 39, 2, Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.

Faits de langue 2 (1993). *Le nombre*. Paris : Ophrys.

Schnedecker Catherine et Armbrecht Constanze (éd.) (2012). *La quantification et ses domaines, Actes du colloque de Strasbourg 19-21 octobre 2006*. Paris : Honoré Champion.

Modalités de soumission :

- **Pour le 30 décembre**, les auteures et auteurs devront envoyer un résumé d'une page environ, présentant la thématique, la perspective et la méthodologie envisagées, et incluant une bibliographie restreinte à Michelle Lecolle michelle.lecolle@univ-lorraine.fr
- **réponse début février 2020**. L'acceptation de cet avant-projet vaudra encouragement mais non engagement de publication ;
- les articles eux-mêmes devront être envoyés à la même adresse pour le 1er octobre 2020 ;
- ils seront ensuite expertisés (retour pour février 2021) ;
- une version définitive des articles acceptés sera attendue pour mai 2021. La parution du numéro interviendra dans la deuxième moitié de l'année 2021.

Argumentation et Analyse du Discours n° 26

Autorité et WEB 2.0 : approches discursives

Sous la direction de Stefano Vicari, Université de Gênes (Italie)

Si des flots d'encre ont déjà coulé sous la plume des philosophes (Weber, 1922, Arendt, 1955, Foucault, 1975, Origgi, 2008, 2008b) et des sociologues (Candel, Gkouskou-Giannakou, 2017) etc. sur l'autorité, celle-ci reste une notion dynamique dont la nature pluridimensionnelle fait un objet de recherche difficile à cerner et plus encore à définir. Comme toutes les notions complexes, elle fait l'objet d'une certaine dilution sémantique qui permet néanmoins de saisir des dimensions sur lesquelles les chercheurs semblent s'accorder. En analyse du discours, les deux numéros de *Mots. Le langage du politique* (Pineira, Périès, 1995 ; Monte et Oger 2015) ont permis de mettre au jour les procédés discursifs aptes à créer des discours d'autorité, à partir de corpus de « groupe » plus ou moins institutionnels et de montrer que l'affirmation de Bourdieu « l'autorité vient au langage du dehors » (1982 : 105) est à nuancer : la double nature socio- relationnelle et discursive de l'autorité en légitime pleinement une étude socio-discursive.

Or, la prise en compte des discours groupaux a montré jusqu'à quel point la construction verbale de l'autorité repose sur du déjà-dit, à savoir sur le partage tacite de savoirs et de connaissances constituant le soubassement prédiscursif de tout discours d'« autorité » et garantissant ce qu'Oger (2013) a si bien appelé « surcroît de crédibilité ». Les chercheurs ont montré le fonctionnement d'un large éventail d'observables discursifs tels que l'effacement énonciatif (Rabatel 2004), le figement discursif et/ou interdiscursif (Krieg-Planque 2015), les routines discursives, les prédiscours (Paveau 2006), les mécanismes de « co-discours » (Raus 2015), etc. aptes à construire un discours marqué du sceau de l'autorité, émanant d'une source énonciative sinon individuelle, du moins institutionnelle et/ou groupale. Qu'en est-il dès lors de la circulation discursive de l'autorité lorsqu'on prend en compte les discours de locuteurs appartenant à des « groupes sociaux » différents ? Va-t-elle toujours de soi ? Ou, au contraire, peut-on identifier des « conflits d'autorité » ou, plus généralement, des « échecs » du discours d'autorité ?

Ces questions seront étudiées dans le web 2.0 qui, des grands débats sociétaux aux questions culinaires et vestimentaires, apparaît aujourd'hui comme l'observatoire privilégié des modes de circulation de l'autorité dans le discours.

La distinction nette entre locuteurs légitimes et « sans voix » de Bourdieu (1977) ne semblant sans doute plus pertinente dans l'univers discursif numérique, la circulation de l'autorité doit être plutôt appréhendée dans sa dimension historicisée (Leclerc 2001), à la lumière des nouvelles techniques de production des discours (« technodiscours », Paveau 2017), des nouvelles conditions sociales de circulation de ces discours (Origgi 2008b) et du caractère « liquide » des relations interpersonnelles en ligne (Bauman, 2013), qui favorisent la rencontre de discours de locuteurs qui ne partagent pas forcément les mêmes savoirs, les mêmes représentations, voire les mêmes autorités sur les différentes

questions. On peut faire l'hypothèse que le web 2.0 contribue à modifier les modes de circulation de l'autorité en favorisant l'hybridation de discours de locuteurs appartenant à des groupes sociaux variés, à des « cultures » différentes, dont les « logiques » (ou « habitudes ») discursives, rationnelles et comportementales sont volontiers divergentes, voire discordantes. L'appréhension des modalités de circulation de l'autorité dans les discours ordinaires en ligne ne peut donc se faire sans prendre en compte sa dimension sociale, liée non seulement au statut du locuteur, mais surtout aux différentes communautés discursives ou, du moins, aux multiples positionnements discursifs à travers lesquels elle circule.

On se propose donc de montrer dans quelles conditions discursives et à l'aide de quelles stratégies les locuteurs, dans les réseaux sociaux, manifestent ou refusent leur confiance à une autorité. Comment travaillent-ils à se soustraire au discours qui va de soi, au caractère évident et prétendu partagé des propos tenus par des instances énonciatives plus ou moins institutionnelles (médias, gouvernement, mais aussi instances plus restreintes...) et légitimes, voire aux normes, au pouvoir institutionnel ou d'une communauté ? Dans ce numéro, on observera et analysera les modalités discursives et argumentatives à travers lesquelles les locuteurs dans le web 2.0 (dispositifs en ligne des journaux, réseaux sociaux, etc.) réagissent aux manifestations de l'autorité sous différentes formes (de l'institution, de la « tradition », des médias, de la majorité - Mineur, 2017 - mais aussi de la performativité des énoncés, etc.) dans le but de répondre aux questions suivantes :

- Peut-on identifier des manifestations de vulnérabilité (Garrau 2018), de résistance ou de protestation face aux normes, à l'exercice du pouvoir, au discours autoritaire et/ou d'autorité ?
- Dans quelle mesure réside, à la base de la dimension plus ou moins conflictuelle de certaines polémiques (Amossy, 2014) ou controverses (Charaudeau, 2017) qui circulent dans l'espace discursif public en ligne, le non-partage des mêmes autorités par les locuteurs ?
- Quelles modalités discursives et argumentatives plus ou moins conflictuelles sont utilisées par les locuteurs pour réfuter, délégitimer, ou au contraire, légitimer un discours d'autorité ? Quels observables (techno)discursifs doit-on prendre en compte pour cerner ces phénomènes ?

Dans l'objectif de montrer la contribution de l'analyse du discours et de l'argumentation à l'étude de la circulation de l'autorité dans le web 2.0, on privilégiera des propositions dotées d'une perspective théorique et/ou méthodologique bien argumentée, suivies d'une étude de cas fondée sur un corpus empiriquement structuré. Il s'agira prioritairement d'observer les dynamiques discursives dans des débats sociétaux actuels, voire des polémiques ou des controverses, permettant d'interroger la

relation entre autorité et communautés discursives ou phénomènes sociaux.

Modalités de soumission :

Les propositions doivent être soumises avant le 5 janvier 2020 sous la forme de résumés ou d'avant-projets de 1000 mots (au maximum) dont l'acceptation vaudra encouragement mais non pas engagement de publication. Elles doivent être envoyées au responsable du numéro, Stefano Vicari, avec une copie à Ruth Amossy.

Les auteurs des propositions seront informés des décisions jusqu'au 20 janvier 2020.

Les propositions retenues devront être envoyées sous forme d'article (50 000 signes maximum, notes et bibliographies comprises) : fin juin 2020.

Les manuscrits seront lus, avec intérêt, par le comité éditorial de la revue, puis envoyés anonymement à deux spécialistes pour une évaluation finale : fin octobre 2020.

Les articles acceptés pour publication devront être renvoyés, après corrections (le cas échéant) jusqu'à fin janvier 2021.

La publication du numéro est prévue en avril 2021.

Les auteurs sont priés de prendre connaissance du protocole rédactionnel de la revue *Argumentation et Analyse du Discours* (disponible sur : <https://journals.openedition.org/aad/173>)

Coordonnées du responsable du numéro : Stefano Vicari stefano.vicari@unige.it Coordonnées de la Rédactrice en chef : Ruth Amossy amossy@bezeqint.net

Bibliographie indicative

- Amossy, Ruth. 2014. Apologie de la polémique (Paris : P.U.F)
- Arendt, Hannah. 2004 [1955]. « Qu'est-ce que l'autorité ? », La crise de la culture (Paris : Gallimard)
- Bauman, Zygmunt. 2013. *Communitas. Uguali e diversi nella società liquida* (Roma : Aliberti)
- Bourdieu, Pierre. 1982. Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques (Paris : Fayard)
- Bourdieu, Pierre. 1977. « L'économie des échanges linguistiques », *Langue française* 34, « Linguistique et sociolinguistique », 17-34
- Candel Étienne & Pergia Gkouskou-Giannakou. 2017. « Autorité et pratiques de légitimation en ligne », *Quaderni*, 93 : 2 (Paris : FMSH)
- Charaudeau, Patrick. 2017. *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*, (Limoges : Lambert-Lucas)
- Foucault, Michel. 1975. *Surveiller et punir* (Paris : Gallimard)
- Garrau, Marie. 2018. *Politiques de la vulnérabilité* (Paris : CNRS éditions)
- Hamer, Dean. 2008. « Folklore », *Encyclopedia of the Social and Cultural Foundations of Education*, SAGE Publications, http://www.sageereference.com/foundations/Article_n160.html (consulté le 30/10/2019, accès payant).

- Krieg-Planque, Alice. 2015. « Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion », *Mots. Les langages du politique* 107, 115-132
- Leclerc, Gérard. 2001. « Histoire de la vérité et généalogie de l'autorité », *Cahiers internationaux de sociologie* 111, « La construction sociale à l'épreuve », 205-231
- Mineur, Didier. 2018. *Le Pouvoir de la majorité. Fondements et limites* (Paris : Classiques Garnier)
- Monte, Michèle & Claire Oger. 2015. « Discours d'autorité : des discours sans éclat(s) ? », *Mots. Les langages du politique* 107.
- Oger, Claire. 2013. *Discours d'autorité, discours autorisés. Faire référence et dire l'institution, « inédit » du dossier d'habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, soutenu le 2 décembre 2013 à l'Université Paris-Sorbonne (CELSA)*
- Origgi, Gloria. 2008. *Qu'est-ce que la confiance ?* (Paris : Vrin)
- Origgi, Gloria. 2008b. « Trust, authority and epistemic responsibility », *Theoria* 61, 35-44
- Paveau, Marie-Anne. 2017. *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques* (Paris : Hermann)
- Paveau, Marie-Anne. 2006. *Les prédiscours : sens, mémoire, cognition* (Paris : PUF)
- Pineira Carmen & Gabriel Périès. 1995. « Actes d'autorité. Discours autoritaires », *Mots. Les langages du politique* 43
- Rabatel, Alain. 2004. « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages* 156, 3-17
- Raus, Rachel. 2015. « Types de contre-discours et remaniements « codiscursifs » : l'inscription du dit d'ATTAC et du LEF dans les rapports du Parlement européen sur les femmes (2004-2012) », *Semen* 39, 115- 134.
- Weber, Max. 1995 [1922]. *Économie et société*, 2 vol. (Paris : Uge Poche)

Lidil n° 63

Littératie numérique et didactique des langues et des cultures

Coordonné par Violaine Bigot, Université Paris 3, Christian Ollivier, Université de La Réunion, Thierry Soubrié, Université Grenoble Alpes

À la fin du siècle dernier, la notion de littératie, dont Fraenkel et Mbodj-Pouye (2010) relèvent en 1883 une première occurrence, en anglais, dans le *Chambers dictionary*, a suscité un grand intérêt dans divers champs des sciences humaines (sciences de l'éducation, sciences du langage, didactique, sociologie, sciences de l'information et de la communication). Elle s'est, entre autres, développée pour penser les apprentissages et les pratiques liées à l'écrit, au-delà des apprentissages initiaux et techniques de l'écriture et de la lecture, auxquels on réserve généralement le terme « d'alphabétisation ». Si dans certaines définitions, la littératie est réservée au domaine des « compétences », elle englobe le plus souvent l'ensemble

des « pratiques », ou, pour reprendre la définition que donne l'OCDE en 1995 : « la façon dont les adultes utilisent l'information écrite pour fonctionner dans la société » (Statistiques Canada, OCDE, & UNESCO, 1995, p. 15).

Hébert et Lépine (2012) ont analysé 38 définitions de la notion collectées dans la littérature scientifique francophone. Ils ont identifié, au-delà de la diversité des définitions, dix « valeurs ajoutées » par le terme. Leur étude révèle entre autres que la notion de littératie permet de penser « les objectifs et enjeux personnels, professionnels, socioculturels liés à l'appropriation de l'écrit » (p. 35). Elle se retrouve donc au cœur des réflexions sur l'exclusion sociale et sur les relations entre individu et société. Les deux auteurs constatent que « la littératie retient l'attention des chercheurs parce qu'elle touche le développement intégral de la personne dans une visée émancipatrice que le savoir lire-écrire de base n'a pas toujours » (p.16). Par ailleurs, ils notent que la notion de littératie permet d'inclure, au-delà de la question des compétences et des pratiques, celle des représentations et des attitudes des locuteurs, auxquels elle permet de s'intéresser dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Enfin, la notion de littératie invite à penser le développement des compétences langagières en prenant en compte la diversité des contextes et des supports de socialisation langagière. Elle invite notamment à dépasser l'opposition ancienne entre écrits dits « littéraires » et écrits dits parfois « ordinaires » et à penser l'articulation entre les compétences et les pratiques relevant de la communication orale et celles relevant de la communication écrite.

Les « pratiques de littératie » (Street, 1995), telles qu'elles se déploient dans des « contextes numériques » (Lacelle, Boutin, & Lebrun, 2017), s'inscrivent naturellement dans cette conception étendue du lire-écrire dans laquelle ce qui se joue avant tout c'est le développement de la personne, de son identité et son intégration dans la société. Tandis que l'ouvrage de Gilster (1997) mettait l'accent sur la dimension cognitive de la maîtrise du numérique et l'importance d'une compétence informationnelle critique permettant à l'individu non seulement de comprendre, mais surtout d'évaluer l'information trouvée en ligne, des évolutions se dessinent dans la manière d'appréhender la littératie numérique (encore appelée « computer literacy », « ICT literacy », « eLiteracy », « new literacies », « littératies du 21^e siècle », « literacies of the digital »). De façon générale, au fil des nombreuses définitions données par les chercheurs (Aviram & Eshet-Alkalai, 2006 ; Bawden, 2008 ; Beetham, 2015 ; Buckingham, 2010 ; Eshet-Alkalai, 2004 ; Eshet-Alkalai & Chajut, 2009 ; Goodfellow, 2011 ; Jisc, 2014 ; Lankshear & Knobel, 2008, 2011 ; Martin, 2008 ; Martin & Grudziecki, 2006), on voit se profiler une dimension sociale de plus en plus prégnante et un intérêt croissant pour le développement d'une littératie numérique qui permette aux futurs citoyens d'avoir un rapport critique avec le numérique, mais aussi de comprendre et participer aux sociétés numériques plurielles, locales et globales.

Cette évolution s'est faite en deux mouvements. Après l'émergence des « nouvelles » technologies, l'intérêt de la recherche s'est surtout porté sur la façon dont l'utilisation du numérique pouvait contribuer à aider les apprenants à développer les différentes dimensions de la littératie, notamment les compétences de compréhension de l'écrit, les compétences d'écriture (orthographe, ponctuation, révision, etc.) et le développement du lexique (Moseley et coll., 1999 ; Scrase, 1998 ; Segers & Verhoeven, 2002). Au Canada, Lebrun, Lacelle et Boutin (2012) regrettent, de leur côté, que la prise en compte du numérique dans la réflexion didactique se réduise à une formation technologique. Et lorsqu'une approche critique de l'information est proposée, elle se limite à un travail superficiel « d'identification et de validation des sources ». Dans un deuxième mouvement, des études se sont intéressées à la spécificité de la littératie numérique en identifiant notamment les nouvelles littératies que des apprenants de langue développent à travers leur participation en ligne, dans ce que certains nomment les « digital wilds » (Sauro & Zourou, 2019). Ces recherches, portant notamment sur les sites de jeux en ligne, de fanfiction et plus largement de fandoms, ont commencé à dessiner un panorama des nouvelles littératies et des apports que la participation (hors situation formelle d'enseignement-apprentissage) à ces échanges numériques représente en termes d'agentivité, de développement de l'identité, du positionnement des apprenants en tant qu'utilisateurs de ces sites et membres de leurs communautés (cf. par exemple Black, 2009 ; Bigot, Maillard-De La Corte Gomez, & Lambert, 2016 ; Hannibal Jensen, 2019 ; Lam, 2000 ; Sundqvist, 2019 ; Thorne & Black, 2011, 2007 ; Yi, 2013). Ces travaux demandent à être poursuivis et étendus à d'autres formes de participation pour mieux appréhender la spécificité de la littératie numérique dans le domaine de l'enseignement-apprentissage des langues et les apports de cette notion à la didactique des langues (Dudeney, 2011 ; Dudeney & Hockly, 2016 ; Dudeney, Hockly, & Pegrum, 2013). En effet, il existe encore très peu de recherches et compte-rendus d'expérience montrant comment il est possible de tirer profit des résultats de ces études pour les pratiques d'enseignement-apprentissage et quels peuvent être les atouts concrets et les limites de pratiques impliquant la participation d'apprenants à des sites participatifs dans le cadre d'un enseignement-apprentissage formel (Minkel, 2015 ; Ollivier, 2018 ; Sauro, 2017 ; Sauro & Sundmark, 2016 ; Sockett & Toffoli, 2012).

La notion de littératie numérique donne aujourd'hui lieu à une réflexion beaucoup plus large qui croise celle de citoyenneté numérique. Cette notion, telle qu'elle a été définie dans la revue de littérature des années 2000 à 2017 élaborée par Frau-Meigs et coll. (2017, p. 11-12) englobe :

- « la capacité de s'engager de manière efficace et positive dans les technologies numériques (création, travail, partage, socialisation, recherche, jeu, communication et apprentissage) ;
- participer activement et de manière responsable (valeurs, compétences, attitudes, connaissances et compréhension critique) dans les communautés (locales, nationales, mondiales) à tous les niveaux (politique, économique, social, culturel et interculturel) ;

- être impliqué dans un double processus d'apprentissage tout au long de la vie (dans des cadres formel, informel et non formel) ;
- et de défense sans faille des droits de l'homme et de la dignité humaine. »

Abdallah-Preteille (2017) a bien montré que dans nos sociétés culturellement diverses, l'exercice de la citoyenneté est étroitement lié au développement de compétences à participer à des situations de communication interculturelle. La citoyenneté numérique ne fait pas exception, bien au contraire, puisqu'elle se développe dans des espaces où la rencontre avec l'altérité, la découverte de nouveaux espaces de socialisation et la participation à de nouveaux groupes sociaux ne tiennent qu'à un clic. Mais, comme le rappelle Abdallah-Preteille, la notion de citoyenneté est toujours « relative à ses conditions d'émergence » (p. 108). Pour appréhender la notion de citoyenneté telle qu'elle émerge dans le champ du numérique, l'une des spécificités de l'espace numérique qu'il faut prendre en compte est le rôle crucial qu'y occupent les pratiques langagières : tous les échanges, même les plus spontanés sont susceptibles de laisser une trace, d'être reproduits et/ou commentés ultérieurement. On comprend dès lors que la notion de littératie numérique apparaisse au cœur des réflexions sur l'exercice de cette citoyenneté numérique à laquelle l'école doit former ses élèves.

Aucune didactique ne peut aujourd'hui faire l'économie du tournant numérique. Cela semble particulièrement vrai des didactiques des langues première et seconde. La socialisation langagière des apprenants passe entre autres par leur participation à la « vie numérique » (Soubrié, 2014). Si les institutions éducatives constituent un espace protégé pour construire des apprentissages « hors du monde », à l'abri de ses « fureurs » (Maulini & Perrenoud, 2005), elle ne peut pas ignorer ce qui se passe dans le monde, d'une part, parce que les élèves qu'elle accueille « apportent » ce monde avec eux dans l'école et, d'autre part, parce que sa mission est de préparer les élèves à être des citoyens de ce monde, et notamment de ce monde numérique.

Ces réflexions nous amènent à poser les questions suivantes : dans quelle mesure le tournant numérique modifie-t-il les pratiques d'enseignement et les pratiques d'apprentissage ? Comment la didactique des langues peut-elle s'approprier la notion de littératie / citoyenneté numérique et articuler voire redéfinir ses objets de manière à y inscrire les pratiques de littératie personnelles des apprenants ? Les contributions pourront toucher tous les niveaux d'enseignement et d'apprentissage qu'il s'agisse de contextes dans lesquels la langue enseignée a le statut de langue première ou de langue seconde. Elles s'inscriront dans un des trois axes suivants :

Axe 1 : Description et analyse de pratiques de littératie numérique

Ce premier axe s'intéresse à la description et à l'analyse de pratiques de littératie sur internet, comme l'écriture et la publication de récits autobiographiques, de fan fiction, de blogs ou de vlogs, la participation à des réseaux socionumériques et plus largement à des échanges en ligne, dès lors que ces pratiques présentent des caractéristiques susceptibles

d'intéresser l'enseignement-apprentissage des langues. La socialisation langagière des élèves, notamment la socialisation entre pairs, se développe en grande partie dans des espaces numériques. Internet est un lieu central de rencontre avec l'altérité et avec la diversité culturelle et linguistique. Comment se caractérisent ces pratiques langagières ? Quelles sont leurs spécificités ? Dans quelle mesure témoignent-elles de formes de socialisation susceptibles de favoriser le développement des compétences langagières de leurs participants ?

Axe 2 : Quelle continuité entre les pratiques numériques personnelles et l'enseignement- apprentissage des langues ?

On dispose encore de très peu de recherches portant sur des expériences d'intégration en classe de pratiques numériques qui appartiennent à la sphère personnelle des apprenants. S'appuyer sur les pratiques ordinaires de socialisation langagière numérique des élèves pour donner du sens aux apprentissages scolaires constitue une voie explorée par de nombreux enseignants mais encore peu documentée (voir cependant (Brunel & Petitjean, 2018)). Les articles soumis dans cet axe rendront compte de pratiques didactiques s'appuyant sur « le déjà-là des pratiques d'écriture numérique » (Penloup, 2017), sur les pratiques numériques ordinaires des apprenants, pour développer de nouveaux savoirs et savoir-faire et construire des activités didactiques. Ils pourront traiter également des représentations, pratiques déclarées et attitudes des acteurs éducatifs.

Axe 3 : Littératie numérique et négociation des pratiques langagières et des identités

Dans l'espace numérique, la question de la négociation est centrale, aux différents niveaux que distingue Kerbrat-Orecchioni (2005) : le niveau organisationnel (négociation de la langue de l'interaction, du genre ou type d'interaction, du cadre participatif, des modes de circulation de la parole, etc.) ; le niveau du contenu et des formes (négociation des thèmes de l'échange, du choix des mots et de l'interprétation des énoncés, des activités...) ; le niveau des identités et de la relation interpersonnelle (négociation des catégorisations, des rapports de place, du degré d'intimité avec le partenaire...).

Reconnaître les codes d'une communauté, se les approprier, les négocier, comprendre leurs éventuels enjeux de pouvoir, d'exclusion, d'inclusion, etc. constituent des savoir-faire nécessaires dans les situations de communication interculturelle. Quel est le potentiel didactique de ces situations de négociation interactionnelle, observables dans les pratiques de littératie numérique, pour développer la compétence de communication interculturelle (Byram 1997) et au-delà la citoyenneté numérique des apprenants de langue (1 ou 2) ? Dans quelle mesure peut-on considérer que la participation à ces négociations est porteuse d'apprentissages susceptibles de développer la compétence de communication interculturelle ? Dans quelle mesure l'observation réfléchie en classe de telles séquences de négociation peut-elle être porteuse d'apprentissages ? Comment peut-on, dans le cadre d'un enseignement de langue, préparer les apprenants à aller à la rencontre de l'altérité linguistique et culturelle dans les espaces de communication numérique ?

Calendrier

20 janvier 2020 : date limite d'envoi des propositions

Février 2020 : avis d'acceptation ou de refus des propositions (un avis positif aura valeur d'encouragement à soumettre un article, mais ne signifiera pas automatiquement l'acceptation de ce dernier)

22 juin 2020 : date limite d'envoi des articles

Décembre 2020 : retour de l'évaluation des articles

Fin janvier 2021 : remise de la version finale des articles

Juin 2021 : parution du numéro

Les résumés et articles devront être envoyés aux trois adresses suivantes :

- violaine.bigot@sorbonne-nouvelle.fr
- christian.ollivier@univ-reunion.fr
- thierry.soubrie@univ-grenoble-alpes.fr

Informations pratiques

Les propositions ne dépasseront pas trois pages (bibliographie comprise) ;
Les articles complets ne dépasseront en aucun cas 40 000 caractères, espaces compris ;

Les articles pourront être rédigés en français ou en anglais. La version finale de l'article devra comprendre un résumé rédigé dans l'autre langue ;

La feuille de style et les consignes rédactionnelles se trouvent à l'adresse suivante: <https://journals.openedition.org/lidil/3304?file=1>

Bibliographie

Aviram, A., & Eshet-Alkalai, Y. (2006). Towards a theory of digital literacy : Three scenarios for the next steps. *European Journal of Open, Distance and E-Learning*, 9(1). Disponible en ligne sur <http://www.euodl.org/index.php?p=archives&year=2006&halfyear=1&article=223>

Abdallah-Preteille, M. (2017). Chapitre II - Les archipels de l'interculturel. Dans : Martine Abdallah- Preteille (dir.), *L'éducation interculturelle* (p. 94–117). Paris : Presses Universitaires de France.

Bawden, D. (2008). Origins and concepts of digital literacy. Dans C. Lankshear & M. Knobel (dir.), *Digital literacies : Concepts, policies and practices* (p. 17-32). New York : Peter Lang.

Beetham, H. (2015, 11 juin). Revisiting digital capability for 2015 [Blog]. *Jisc digital capability codesign challenge blog*. Disponible en ligne sur <https://digitalcapability.jiscinvolve.org/wp/2015/06/11/revisiting-digital-capability-for-2015/>

Black, R. W. (2009). Online fan fiction, global identities, and imagination. *Research in the Teaching of English*, 43(4), 397–425.

Bigot, V., Maillard-De La Corte Gomez, N., & Lambert, P. (2016). Les chroniques : Étude exploratoire d'un genre d'écriture (très) populaire sur le net. *SHS Web of Conferences*, 27. Disponible en ligne sur <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162702003>

Brunel, M., & Petitjean, A.-M. (dir.). (2018). *Écriture numérique : La conversion du littéraire ?* Paris, France : Armand Colin : Association française des enseignants de français.

Buckingham, D. (2010). Defining digital literacy. What young people need to know about digital media. Dans B. Bachmair (dir.), *Medienbildung in neuen Kulturräumen. Die deutschsprachige und britische Diskussion* (p. 59–71). Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften. Disponible en ligne sur <http://dx.doi.org/10.1007/978-3-531-92133-4>

Byram, M. (1997). *Teaching and assessing intercultural communicative competence*. Clevedon: Multilingual Matters.

Dudenev, G. (2011). Digital literacies and the language classroom. Dans D. Shaffer & M. Pinto (dir.), *KOTESOL Proceedings 2011. Pushing our paradigms; Connecting with culture* (p. 31–35). https://www.kotesol.org/sites/default/files/pdf_publications/KOTESOL-Proceeds2011web.pdf#page=31

Dudenev, G., & Hockly, N. (2016). Literacies, technology and language teaching. Dans F. Farr & L. Murray (dir.), *The Routledge Handbook of Language Learning and Technology* (p. 115–126). <https://www.ecml.at/Portals/1/5MTP/Ollivier/Cadre%20didactique%20e-lang.pdf?ver=2017-10-02-154810-460&ver=2017-10-02-154810-460>

Dudenev, G., Hockly, N., & Pegrum, M. (2013). *Digital literacies : Research and resources in language teaching*. Pearson.

Eshet-Alkalai, Y. (2004). Digital literacy : A conceptual framework for survival skills in the digital era. *Journal of Educational Multimedia and Hypermedia*, 13(1), 93–106.

Eshet-Alkalai, Y., & Chajut, E. (2009). Changes over time in digital literacy. *CyberPsychology & Behavior*, 12(6), 713–715.

Fraenkel, B., & Mbodj-Pouye, A. (2010). Introduction. *Langage et société*, (133), 7–24. <https://doi.org/10.3917/ls.133.0007>

Frau-Meigs, D., O'Neill, B., Soriani, A., & Tomé, V. (2017). *Digital citizenship education. Overview and new perspectives*. Strasbourg: Council of Europe Publishing. Disponible en ligne sur

<https://rm.coe.int/prems-187117-gbr-2511-digital-citizenship-literature-review-8432-web-1/168077bc6a>

Gilster, P. (1997). *Digital literacy*. New York: Wiley Computer Pub.

Goodfellow, R. (2011). Literacy, literacies and the digital in higher education. *Teaching in Higher Education*, 16(1), 131–144.

Hannibal Jensen, S. (2019). Language learning in the wild : A young user perspective. *Language Learning and Technology*, 23(1), 72–86.

Hébert, M., & Lépine, M. (2012). Analyse et synthèse des principales définitions de la notion de littératie en francophonie. *Lettrure*, (2), 88–98.

Jisc. (2014). Developing digital literacies. *Jisc*. Disponible en ligne sur <https://www.jisc.ac.uk/full-guide/developing-digital-literacies>

Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction*. Paris, France : A. Colin.

Lacelle, N., Boutin, J.-F., & Lebrun, M. (2017). *La littératie médiatique multimodale appliquée en contexte numérique - LMM@ : Outils conceptuels et didactiques*. Montréal, Canada : PUQ.

Lam, W. S. E. (2000). L2 literacy and the design of the self : A case study of a teenager writing on the Internet. *TESOL quarterly*, 34(3), 457–482.

Lankshear, C., & Knobel, M. (2008). Introduction. Digital Literacies—Concepts, Policies and Practices. Dans C. Lankshear & M. Knobel (dir.), *Digital literacies : Concepts, policies and practices* (p. 1–16). New York : Peter Lang.

Lankshear, C., & Knobel, M. (2011). *New literacies* (3^e éd.). Berkshire, England; New York : Open University Press.

Lebrun, M., Lacelle, N., & Boutin (dir.). (2012). *La littératie médiatique multimodale* (PUQ). Québec, Canada : (s.n.). Disponible en ligne sur <http://www.puq.ca/catalogue/themes/litteratie-mediatique-multimodale-2279.html>

Martin, A. (2008). Digital Literacy and the “Digital Society”. Dans C. Lankshear & M. Knobel (dir.), *Digital literacies : Concepts, policies and practices* (p. 151–176). New York : Peter Lang.

Martin, A., & Grudziecki, J. (2006). DigEuLit : Concepts and Tools for Digital Literacy Development. *Innovation in Teaching and Learning in Information and Computer Sciences*, 5(4), 1–19. <https://doi.org/10.11120/ital.2006.05040249>

Maulini, O., & Perrenoud, P. (2005). La forme scolaire de l’éducation de base : Tensions internes et évolutions. Dans O. Bertrand & C. Montandon (dir.), *Les formes de l’éducation : Variété et variations* (De Boeck

Supérieur, p. 147–168). Bruxelles, Belgique : (s.n.). Disponible en ligne sur http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=DBU_MAUJI_2005_01_0147

Minkel, E. (2015). From the Internet to the Ivy League : Fanfiction in the classroom. Disponible en ligne sur à l'adresse The Millions website: <https://themillions.com/2015/03/from-the-internet-to-the-ivy-league-fanfiction-in-the-classroom.html>

Moseley, D., Higgins, S., Bramald, R., Hardman, F., Miller, J., Mroz, M., ... Stout, J. (1999). *Ways forward with ICT : Effective pedagogy using information and communications technology (ICT) for literacy and numeracy in primary schools*. Newcastle: University of Newcastle.

Ollivier, C., & Projet e-lang. (2018). *Littératie numérique et approche socio-interactionnelle pour l'enseignement-apprentissage des langues*. Disponible en ligne sur <https://www.ecml.at/Portals/1/5MTP/Ollivier/e-lang%20FR.pdf>

Penloup, M.-C. (2017). Didactique de l'écriture : Le déjà-là des pratiques d'écriture numérique. *Le français aujourd'hui*, N° 196(1), 57–70.

Sauro, S. (2017). Online Fan Practices and CALL. *CALICO Journal*, 34(2). <https://doi.org/10.1558/cj.33077>

Sauro, S., & Sundmark, B. (2016). Report from Middle-Earth : Fan fiction tasks in the EFL classroom. *ELT Journal*, 70(4), 414–423. <https://doi.org/10.1093/elt/ccv075>

Sauro, S., & Zourou, K. (2019). What are the digital wilds? *Language Learning & Technology*, 23(1), 1–7. <https://doi.org/10125/44666>

Scrase, R. (1998). An evaluation of multi-sensory speaking-computer based system (starcross-IDL) designed to teach the literacy skills of reading and spelling. *British Journal of Educational Technology*, 29(3), 211–224. <https://doi.org/10.1111/1467-8535.00065>

Segers, E., & Verhoeven, L. (2002). Multimedia support of early literacy learning. *Computers & Education*, 39(3), 207–221. [https://doi.org/10.1016/S0360-1315\(02\)00034-9](https://doi.org/10.1016/S0360-1315(02)00034-9)

Socketk, G., & Toffoli, D. (2012). Beyond learner autonomy : A dynamic systems view of the informal learning of English in virtual online communities. *ReCALL*, 24(2), 138–151. <https://doi.org/10.1017/S0958344012000031>

Soubrié, T. (2014). Les technologies numériques aux portes de l'éducation. Communication présentée au Coloquio franco-español de análisis del discurso y enseñanza de lenguas para fines específicos, Universitat Politecnica de València. Disponible en ligne sur <http://ocs.editorial.upv.es/index.php/ADELFE/ADELFE2014/>

Statistiques Canada, OCDE, & UNESCO. (1995). *Littératie, économie et société. Résultats de la première enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*. Ottawa : Statistiques Canada.

Street, B. V. (1995). *Social literacies : Critical approaches to literacy in development, ethnography and education*. London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique : (s.n.).

Sundqvist, P. (2019). Commercial-off-the-shelf games in the digital wild and L2 learner vocabulary. *Language Learning & Technology*, 23(1), 87–113.

Thorne, S. L., & Black, R. (2011). Chapter 12. Identity and interaction in internet-mediated contexts. Dans C. Higgins (dir.), *Identity formation in globalizing contexts. Language learning in the New Millennium* (p. 257–277). <https://doi.org/10.1515/9783110267280.257>

Thorne, S. L., & Black, R. W. (2007). *New media literacies, online gaming, and language education*. Disponible en ligne sur <http://calper.la.psu.edu/content/new-media-literacies-online-gaming-and-language-education>

Yi, Y. (2013). Adolescent multilingual writer's negotiation of multiple identities and access to academic writing : A case study of a Jogi Yuhak student in a US high school. *Canadian modern language review*, 69(2), 207–231.

Mots n°125

Discours de haine dans les réseaux sociaux numériques

Coordonné par Angeliki Monnier, Annabelle Seoane, Nicolas Hubé et Pierre Leroux

Exprimer ses états d'âme en ligne est devenu un acte aussi banal que recherché, notamment par certaines plateformes qui en tirent profit pour capter l'attention des publics. Certains chercheurs parlent de « tournant affectif » (Stewart, 2007), faisant référence à un ensemble de recherches au sein des sciences humaines et sociales (Scheve, Slaby, 2019), qui s'intéressent à la place de l'affect dans les interactions (Wierzbicka, 1999). Internet et le web participatif attirent une attention particulière (Alloing, Pierre, 2017). L'anonymat réduirait les inhibitions (Tisseron, 2011), tandis que l'immédiateté contribuerait à forger des « publics affectifs » (Papacharissi, 2015). Les réseaux sociaux numériques seraient des dispositifs « à forte dominante captatrice », car ils renforceraient une mise en scène discursive « à visée pathémique » (Charaudeau, 2000) du monde. L'une des manifestations de l'expansion de l'affectif serait la prolifération en ligne de discours à contenu haineux.

La notion de discours de haine, traduction française de *hate speech*, pour aussi opératoire qu'elle puisse paraître, pose de multiples questionnements

et soulève des débats : sur quels présupposés repose-t-elle ? Quelle contextualisation requiert-elle ? Dans quelle mesure peut-elle devenir un concept scientifique ? Avec quelle(s) définition(s) peut-elle être cernée ? Et enfin, quels enjeux politiques, sociétaux, médiatiques infère-t-elle ? Dans ce numéro, nous partons du postulat que le discours de haine en ligne ne se résume pas à un paradigme lexical. Il relève de manifestations extrêmement diverses, tant verbales que non verbales, présentant une violence scalaire allant de propos méprisants à des incitations à des actes criminels (Monnier, Seoane, 2019a). Cela suppose aussi que les échanges politiques quittent le secteur plus habituel de la « communauté d'entendement » de personnes habituées à s'entretenir et ayant des relations sociales et amicales. De ce fait, le discours de haine interroge le rapport poreux entre l'univers en ligne et celui hors ligne.

Notre démarche a alors une visée d'ordre méthodologique, car elle cherche à affiner non seulement une définition du discours de haine mais aussi, à plus long terme, à penser un protocole de recherche *pluridisciplinaire* visant son étude. Dans notre approche, nous faisons clairement la distinction entre la haine en tant qu'*émotion* vécue par un être humain, et le discours de haine en tant que *phénomène discursif* – et donc *social* – qui mobilise des émotions, et qui est de nos jours souvent observable au sein des plateformes participatives des médias socionumériques à travers ses traces langagières(1).

Nous appelons alors à des recherches en sciences du langage, sciences de l'information et de la communication, science politique et plus largement sciences sociales qui s'intéressent à au moins un ou plusieurs des axes suivants(2) :

- Le « discours de haine » en tant que catégorie d'analyse
- Traces langagières de la haine
- Représentations préalables et les orientations actionnelles
- Intertextualités, interactions, interconnexions
- Dispositifs, contextes, espace(s) public(s)

1/ Le « discours de haine » en tant que catégorie d'analyse

Le premier axe pourra interroger la notion même de discours de haine en ligne, et cela à partir du concept préexistant de *hate speech*, défini en tant que « langage abusif ciblant des caractéristiques de groupes spécifiques, telles que l'origine ethnique, la religion, le genre, ou l'orientation sexuelle » (Warner, Hirschberg, 2012). Quelles limites épistémologiques ou méthodologiques se posent au travail de l'analyste avec ce concept eu égard à la spécificité des réseaux socionumériques ? Peut-on d'ailleurs parler de concept ?(3) Quelle acception de la « haine » comme émotion, au sens large, émerge ? Comment délimiter ce qui est haineux et ce qui tient d'autre chose (du rejet, de la crainte, de la diatribe, du pamphlet, de la philippique, de la harangue...) ? Où placer le curseur et à qui appartient-il de placer ce curseur, selon quels critères ?

Du point de vue politique, quel rapport aux institutions le discours de haine pose-t-il ? D'un côté, les récits dits haineux font émerger une

certaine appréhension de la société et de ses acteurs institutionnels (acteurs politiques ou associatifs notamment). De l'autre côté, les cadrages juridico-politiques de ces récits et les tentatives de pénalisation qu'ils entraînent soulèvent également des questions relatives au sens de la démocratie et de la liberté de parole, à la place de l'État et/ou des acteurs privés dans la régulation des discours, ou encore au pouvoir dissuasif des dispositions légales, etc. En particulier, on peut également se demander comment le cadre législatif pèse (ou non) sur l'encadrement des discours (parole modérée ou non, fermeture de site, poursuites judiciaires, etc.).

2/Traces langagières de la haine

Le second niveau à analyser, là où le phénomène est directement observable, est celui de ses traces langagières. Il s'agit à la fois des champs lexicaux employés, des références (historiques, culturelles, etc.) sollicitées, des thèmes associés, des groupes visés : quelles sont les cibles des discours haineux ? Comment apparaissent ces cibles et quel rapport aux politiques publiques engagées traduisent-elles ?

Les (co)occurrences, aspects syntaxiques et énonciatifs (traitement des figures de discours, de l'euphémisme, de l'ironie, plus largement des phénomènes liés à l'humour, etc.) sont aussi à prendre en considération. La dimension formelle, notamment sémio-énonciative, est également significative (Monnier, Seoane, 2019b), bien que souvent écartée dans les analyses automatisées (Fortuna, Nunes, 2018) : les marqueurs de ponctuation, comme l'usage des points d'exclamation et des majuscules pour l'expressivité, ou celui des points de suspension pour escamoter le dire et suggérer l'implicite, le recours aux visuels (images, émoticônes, etc.) pour montrer sans dire. Enfin, on pourra s'intéresser à la question des registres de discours (familier, soutenu, etc.) au sein desquels les internautes se situent et qui permettent de mieux appréhender la finalité communicationnelle des échanges.

3/Représentations préalables et les orientations actionnelles

Sur quels socles doxiques, sur quelles représentations préalables et valeurs partagées se fonde le discours de haine ? En quoi ces « savoirs de croyance » (évaluations, des appréciations, des jugements, Charaudeau, 2000) le nourrissent-ils ? Comment le façonnent-ils selon des polarités clivantes, souvent binaires, entre fonction diagnostique et/ou pronostique ? Les analyses pourront s'appuyer sur des opérations de cadrage (*framings*) ou de mise en récit qui se trouvent au préalable de l'acte de l'énonciation haineuse.

Certaines réflexions pourront également être menées sur les scripts d'actions spécifiques que tendent à épouser les commentaires de haine sur les réseaux sociaux. Comment les définir ? Peuvent-ils être évalués quantitativement ? Nous pourrions distinguer par exemple : différents niveaux d'intensité, avec des graduations internes possibles, mettant en place une violence *scalaire* du discours de haine ; différentes strates allocutives : à qui s'adresse le discours de haine ? Force est en effet de constater que ce dernier, dans sa diversité des

manifestations, pose la question des destinataires, comme instance multiple de réception : s'agit-il alors de discours qui tend à devenir épictique ou bien est-on face à des « dialogues de sourds » (Angenot, 2008) ?

différents actes de langage observés au sein des propos de haine émis par les usagers en ligne : accuser, ordonner, décrire, associer, menacer, critiquer, faire taire, inciter, etc. Or, s'agit-il de simples « discours » ou bien de « conduites » dotées d'une force proprement illocutoire ? Quelle est la valeur performative des discours de haine ? (Butler, 1997)

4/Intertextualités, interactions, interconnexions

Au-delà d'être des énoncés relevant d'une intentionnalité individuelle, les commentaires de haine sur les plateformes participatives en ligne s'intègrent au sein de processus interactionnels et connectifs, par conséquent évolutifs. Dans ce dispositif, quel rôle l'intertextualité joue-t-elle, comment se construit-elle, avec quels enjeux ? On s'interrogera, par exemple, sur les mécanismes circulatoires de certains énoncés, comme le « grand remplacement », les discours climatosceptiques, etc.

Si une forme d'intertextualité nourrit l'évolution des échanges, quelles transformations du propos et quelles intensifications d'hostilité au fil du déroulement d'une conversation peut-on observer ? Des travaux en informatique suggèrent l'existence d'une structure interne à ce type d'interactions, que la littérature anglo-saxonne désigne avec le terme « escalation » (Selma, 2019). Cette expression désigne le passage progressif de la dispute vers la déshumanisation de l'allocutaire, souvent caractérisé par l'éloignement du thème initial de la discussion. Dans d'autres cas, en revanche, on constate que des réactions haineuses peuvent intervenir sans lien avec le sujet de la conversation et/ou de départ. Par ailleurs, en apparence dialogique et visant une forme de délibération, l'interaction consiste souvent en une accumulation de « répliques » entre interlocuteurs qui ne s'écoutent pas, un simulacre d'argumentation et de démocratie (Siapera, 2019) ; à moins d'avoir affaire à des groupes fermés (p. ex. sur Facebook), à savoir un certain type de « communautés discursives » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p.104-106) formées autour du même positionnement idéologique (p. ex. anti-migrant), où le « faire groupe » (construction identitaire) prime sur le contenu des échanges (Monnier, Seoane, Gardenier, 2019).

Pour cette raison, les liens entre les discutantes et les discutants (connexions), leurs pratiques et la géographie du réseau constituent des éléments à prendre aussi en considération. Y a-t-il des profils qui pratiquent le discours de haine systématiquement (le « préjugé utilisateur ») ? Quels sont ces profils ? Y a-t-il des leaders ? Comment affichent-ils leur engagement et comment se mettent-ils en scène pour justifier la posture haineuse ?

5/Dispositifs, contextes, espace(s) public(s)

Comme tout phénomène communicationnel, le discours de haine en ligne interroge le rôle des dispositifs et des contextes au sein desquels il émerge.

Certes, la connectivité permanente donne naissance à des collectifs éphémères et souvent instables, à des publics forgés par la potentialité d'interaction et l'immédiateté propres au web participatif. Néanmoins, le rôle des algorithmes, la circulation des messages entre plateformes, ainsi que les politiques de modération instaurées par les réseaux sociaux sont à prendre en considération dans l'analyse des commentaires de haine en ligne.

En prolongeant ces réflexions, il sera dès lors aussi possible d'interroger les modèles politico-juridiques précis (p. ex. nationaux) qui définissent le sens du discours de haine, les modalités de sanction qu'ils mettent en place et leurs enjeux, ainsi que les conceptions politico-philosophiques qui les sous-tendent (Thirion, 2010). La volonté de circonscrire ou de limiter l'expression des individus revêt en effet des enjeux sociopolitiques : sur fond des débats actuels sur la loi Avia en France⁴, par exemple, en quoi la régulation des discours reconfigure-t-elle, par le droit, l'imbrication entre société, citoyenneté et individualité ?

Enfin, peut-on parler d'espace(s) public(s) – ou d'arènes publiques – dans un contexte où l'altérité, considérée comme antagonique, est sans arrêt renégociée, revendiquée, ou mise à mal ? Peut-on avancer l'hypothèse d'un *telos* propre au(x) discours de haine, en tant que capacité de ce(s) dernier(s) à s'autogénérer tout en réinterrogeant les fondements politiques, juridiques, philosophiques de la société ?

Références

ALLOING Camille, PIERRE Julien, 2017, *Le Web affectif : une économie numérique des émotions*, Bry-sur-Marne, INA éditions.

ANGENOT Marc, 2008, *Dialogues de sourds : traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits.

BUTLER Judith, 1997, *Excitable Speech: A Politics of the Performative*, Londres, New York, Routledge.

CHARAUDEAU Patrick, 2000, « La pathémisation à la télévision comme stratégie d'authenticité », dans *Les émotions dans les interactions*, C. Plantin *et al.* éd., Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 125-155.

CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique éd., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

DUPLESSIS Pascal, 2007, « La cartographie conceptuelle au service de la didactique de l'information », dans *Cartographie conceptuelle et didactique de l'information : dix cartes de concepts info-documentaires et étude préliminaire*, P. Duplessis, I. Ballarini-Santonocito éd., site de l'académie de Nantes, http://www.pedagogie.acnantes.fr/1177924054937/0/fiche__ressourcepedagogique/&RH=DOC.

FORTUNA Paula, NUNES Sergio, 2018, « A survey on automatic detection of hate speech », *ACM Computing Surveys*, vol. LI, n° 4, p. 1-30.

MONNIER Angeliki, 2019, « Internet et réseaux sociaux », dans *L'ABC de la haine*, C. Moïse et N. Lorenzi Bailly éd., ENS Éditions, à paraître.

MONNIER Angeliki, SEOANE Annabelle, 2019a, « Discours de haine sur Internet », *Publicationnaire. Dictionnaire critique et encyclopédique des publics*, Centre de recherche sur les médiations, <http://publicationnaire.humanum.fr/notice/discours-de-haine-sur-linternet/>.

- MONNIER Angeliki, SEOANE Annabelle, 2019b, « Suspendre un énoncé, sous-tendre un jugement : les points de suspension dans des discours haineux sur Internet », dans *Faire silence : matérialités, expériences, pouvoirs*, colloque interdisciplinaire, Marseille, 21-24 mai 2019.
- MONNIER Angeliki, SEOANE Annabelle, GARDENIER Matthijs, 2019, « Réflexions méthodologiques sur le discours haineux anti-migrants », dans *Médias et émotions : catégories d'analyse, problématiques, concepts*, journées d'études franco-italiennes, Université de Bordeaux, 11-12 avril 2019.
- PAPACHARISSI Zizi, 2015, *Affective Publics: Sentiment, Technology, and Politics*, Oxford, New York, Oxford University Press.
- SCHEVE Christian von, SLABY Jan, 2019, *Affective Societies: Key Concepts*, Londres, New York, Routledge, p. 42-51.
- SELMA, 2019, *Hacking Online Hate: Building an Evidence Base for Educators*, European SchoolNet, www.hackinghate.eu.
- SIAPERA Eugenia, 2019, « Organised and ambient digital racism: Multidirectional flows in the Irish digital sphere », *Open Library of Humanities*, vol. 5 (1), <http://doi.org/10.16995/olh.405>.
- STEWART Kathleen, 2007, *Ordinary Affects*, Durham, Duke University Press.
- THIRION Nicolas, 2010, « Discours de haine et police du langage (À propos d'un ouvrage de Judith Butler, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*) », *Dissensus*, n° 3, p. 100-116.
- TISSERON Serge, 2011, « Les nouveaux réseaux sociaux : visibilité et invisibilité sur le net », dans *Les tyrannies de la visibilité*, N. Aubert et C. Haroche éd., Toulouse, Érès, p. 119-130.
- WARNER T. William, HIRSCHBERG Julia, 2012, « Detecting hate speech on the world wide web », dans *Proceedings of the Second Workshop on Language in Social Media*, Stroudsburg, Association for Computational Linguistics, p. 19-26.
- WIERZBICKA Anna, 1999, *Emotions across Languages and Cultures: Diversity and Universals*, Cambridge, Cambridge University Press.

Les auteures et auteurs devront soumettre aux coordinatrices et coordinateurs, **avant le 10 novembre 2019**, un avant-projet (3 000 signes maximum tout compris), dont l'acceptation vaudra encouragement mais non pas engagement de publication.

Les articles, originaux, devront être adressés aux coordinatrices et coordinateurs **avant le 31 mars 2020** (maximum 45 000 signes tout compris). Conformément aux règles habituelles de la revue, elles seront préalablement examinées par les coordinatrices et coordinateurs du dossier, puis soumises à l'évaluation doublement anonyme de trois lecteurs français ou étrangers de différentes disciplines. Les réponses aux propositions de contributions seront données à leurs auteurs au plus tard **fin septembre 2020**, après délibération du comité éditorial. La version définitive des articles devra être remise aux coordinatrices et coordinateurs avant la fin du mois d'**octobre 2020**.

Les textes devront respecter les règles de présentation habituellement appliquées par la revue (voir <https://journals.openedition.org/mots/76>). Ils devront être accompagnés d'un résumé de cinq lignes et de cinq mots-clés qui, comme le titre de l'article, devront également être traduits en anglais et en espagnol.

Coordinatrices et coordinateurs :

Angeliki Monnier : angeliki.monnier@univ-lorraine.fr

Annabelle Seoane : annabelle.seoane@univ-lorraine.fr

Nicolas Hubé : nicolas.hube@univ-lorraine.fr

Pierre Leroux : pierre.leroux@uco.fr

Notes

1- Angeliki Monnier et Annabelle Seoane bénéficient d'une aide de l'État, gérée par l'Agence Nationale de la Recherche, au titre du projet M-Phasis (*Migration and Patterns of Hate Speech in Social Media*), portant la référence ANR-18-FRAL-0005.

2- Bien évidemment, cette segmentation en axes est avant tout heuristique, et, malgré les limites qui lui incombent, elle présente l'intérêt de suivre une logique de mise en lumière des différentes strates discursives qui sous-tendent l'objet étudié.

3- On utilisera ici le terme « notion » lorsque nous faisons allusion au caractère communément admis, mais souvent vague, d'un terme ou d'une expression. En revanche, lorsqu'il s'agit d'appréhender ces derniers en tant que schèmes scientifiquement élaborés, nous les désignerons en tant que « concept » (Duplessis, 2007).

4- Proposition de loi contre les contenus haineux sur internet, actuellement en discussion au Sénat.

EXPRESSIONS n°10²

Date limite : 30 janvier 2020

La revue « Expressions » de la Faculté des Lettres et des Langues de l'université Frères Mentouri-Constantine 1 est une publication plurilingue semestrielle. Elle a pour but d'assurer la publication d'articles scientifiques de qualité, d'un haut degré de clarté et d'accessibilité. Le prochain numéro se prépare, Il accueillera des contributions libres en langue et en lettres (linguistique, didactique, littérature, traduction....) à l'adresse suivante : revueexpressions@gmail.com.

Toutes les contributions soumises dans les délais seront évaluées par le comité de lecture. La réception de chaque article donnera lieu à un accusé de réception.

Consignes de rédaction (les contributeurs doivent OBLIGATOIREMENT respecter ces normes) :

² Les articles peuvent être rédigés en français, en anglais ou en arabe (l'arabe ne peut être employé que dans les travaux qui relèvent UNIQUEMENT du domaine de LA TRADUCTION)

1. Aucune tabulation, aucun saut de page, aucun alinéa ou tout type de retrait
2. Le titre principal est en gras. Ce titre n'excède pas 10 mots (Pas de point final au titre).
3. Times New Roman, taille de police 12, interligne 1,5, texte justifié.
4. Le document est enregistré sous Word (format .doc) ; le nom du fichier est le titre de l'article.
5. Taille de l'article : entre 08 et 10 pages maximum.
6. Le corps de l'article, organisé en plusieurs parties. Il convient toutefois de ne pas dépasser deux niveaux de titres.
7. Résumés : en français et en anglais
8. 7 mots-clefs
9. Pas de sommaire

Citations

1. Toute coupure dans une citation doit être signalée par (...).
2. Lorsque les citations sont longues (plus de 40 mots), elles doivent être en retrait de +1,5 à gauche et à droite, justifiées, en Times New Roman 10.

Anonymat

1. Les travaux soumis aux experts sont totalement anonymes (L'identité de l'auteur est complètement effacée, elle ne figure ni dans le nom du fichier, ni dans le corps de l'article, ni dans les métadonnées du document Word).
2. L'identification des articles se fait après évaluation. Les informations suivantes doivent figurer Prénom, Nom, grade, rattachement universitaire.

Modèle de présentation d'une bibliographie :

Livre à auteur seul

AUTEUR Prénom, année d'édition, Titre de l'ouvrage, Lieu de publication, éditeur, nombre de pages.

Livre collectif à deux auteurs

AUTEUR 1 Prénom, AUTEUR 2 Prénom, année d'édition, Titre de l'ouvrage, Lieu de publication, éditeur, nombre de pages.

Livre collectif trois auteurs

AUTEUR Prénom (Dir.), année d'éd., Titre de l'ouvrage, Éditions, Lieu de publication, nombre de pages.

Article de périodique

AUTEUR Prénom, année, « Titre de l'article », In Titre du périodique, volume, numéro, Éditions, pagination.

Article issu d'un ouvrage collectif

AUTEUR Prénom, année d'éd., « Titre de l'article », p. X à Z in AUTEUR Prénom (dir.), Titre de l'ouvrage, Lieu de publication, nombre de pages.

Thèse, mémoire

AUTEUR Prénom, année, Titre, thèse/master de..., tapuscrit, sous la direction de..., Université de ..., nombre de pages (ou de volumes).

Article sur Internet

AUTEUR Prénom, date du document si connue, « Titre de la ressource », (date de la consultation) <URL>

Appels à contribution permanents

L'Information Grammaticale accepte pour ses numéros comportant des *Varia* toute proposition d'article sur des problématiques linguistiques touchant totalement ou partiellement à la langue française. Les articles sont évalués par deux experts, l'un appartenant au comité de lecture, et l'autre choisi en fonction des spécialités impliquées par l'article. Une réponse est donnée dans un délai de deux mois.

Les articles peuvent être envoyés à l'adresse :

articles_hors_programme@informationgrammaticale.com

Les consignes de rédaction sont indiquées dans le lien suivant :

<http://www.informationgrammaticale.com/consignes.htm>

L'ASL SOUTIENT LES SCIENCES DU LANGAGE MERCİ DE SOUTENIR L'ASL !

L'Association des Sciences du Langage fondée en 1983 dans le prolongement des Assises Nationales de la Linguistique a pour but de **favoriser les contacts entre les différents domaines de recherche ou d'application des sciences du langage et entre les chercheurs qui relèvent de cette discipline, en France et dans d'autres pays**. Elle y contribue grâce à ses publications et à son site Internet. L'abonnement aux publications est compris dans la cotisation annuelle à l'association.

Son *Annuaire des adhérents de l'ASL* comprend des centaines de **notices individuelles, un index des adhérents regroupés par domaines de recherche, l'inventaire des institutions (associations de linguistes, écoles, universités, laboratoires...)** auxquelles les adhérents appartiennent ou auxquelles l'ASL est liée.

Son bulletin paraît trois fois l'an. Intitulé *Buscila* (BULLETIN des SCIENCES du LANGAGE), il donne des informations sur **l'actualité éditoriale (parution de revues et d'ouvrages), les manifestations scientifiques (colloques, séminaires), l'organisation et les programmes des Masters, les thèses soutenues et l'actualité institutionnelle (CNU, CNRS, Ministère)**. Ces informations nous parviennent grâce à notre réseau de correspondants dans les universités et les laboratoires. Son site Internet comprend une version électronique de *l'Annuaire des adhérents de l'ASL* (comportant des liens avec les pages personnelles Web des adhérents et les sites de leurs institutions d'appartenance) ; des annonces de colloques ; des informations sur la vie de *l'ASL* (activité du bureau, assemblées générales, démarches auprès de l'Institution). Il comprendra bientôt une rubrique *actualité universitaire et institutionnelle*.

Adresse électronique : assoc.asl@gmail.com

Site : www.assoc-asl.net/

Siège social : Université Paris Diderot (Paris 7)
UFR EILA, Bâtiment Olympe de Gouges,
Case n° 7002,
5 rue Thomas Mann,
75205 Paris cedex 13

Adresse postale : Aude Grezka, grezka@lipn.univ-paris13.fr
LIPN Université Paris 13 – 99 avenue Jean-Baptiste Clément
F-93430 Villetaneuse

Conditions d'adhésion : pour faire partie de *l'ASL*, il faut justifier d'une activité dans le domaine des sciences du langage et régler la cotisation annuelle statutaire. Le montant de la cotisation annuelle comprend l'abonnement à *Buscila*, *Bulletin d'information en sciences du langage*.



NOM (en majuscules) :

Prénom :

NOUVELLE ADHÉSION

RENOUELEMENT AVEC MODIFICATIONS

RENOUELEMENT
MODIFICATIONS

SANS

STATUT PROFESSIONNEL :

- ATER (Attaché Temporaire)
 CA (Chercheur Associé)
 CR (Chargé de Recherche CNRS)
 DOC (Doctorant)
 DR (Directeur de Recherche CNRS)

- IE (Ingénieur d'Études)
 IR (Ingénieur de Recherche)
 MC (Maître de Conférences)
 MC-HDR (MC Habilité)
 PA (Professeur Associé)

- PR (Professeur des Universités)
 PRAG/PRCE (Agrégré ou Certifié)
 PRE (Professeur Émérite)
 Autre (précisez) :

ADRESSES :

ANCRAGE INSTITUTIONNEL :

LABORATOIRE /

CENTRE DE RECHERCHE :

TELEPHONE PROFESSIONNEL :

COURRIEL PROFESSIONNEL :

DOMAINES D'INTÉRÊT OU DE RECHERCHE
(5 mots clés maximum) :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

(cochez la case correspondante)

- Membre actif (Union européenne) :
- Buscila-Infos *par courriel* 30 €
- Buscila-Infos *par voie postale* 35 €
- Membre actif (hors Union européenne) : 36 €
- Membre doctorant : 10 €
(joindre une photocopie de la carte d'étudiant)
- Collectivités : 40 €
- Membre bienfaiteur : ... €
(montant au moins double de la cotisation « actif »)

Total réglé pour l'année

... €

Le règlement (par chèque à l'ordre de l'ASL) et ce bulletin papier sont à envoyer à l'adresse postale suivante :

MALIKA TEMMAR – Secrétaire générale adjointe de l'ASL – 46 rue Basfroi – 75011 Paris

Pour effectuer un virement depuis l'étranger, contacter la trésorière : marina.krylyschin@sorbonne-nouvelle.fr

Pour adhérer en ligne : www.assoc-asl.net

Acceptez-vous que les renseignements ci-dessus figurent :

- dans l'annuaire électronique consultable sur le site Internet de l'ASL ? OUI NON

N.B. À la différence des notices individuelles de l'annuaire papier, celles de l'annuaire électronique ne mentionnent ni les adresses ni les numéros de téléphone. Elles comportent en revanche les références de 5 publications (liste à adresser par courriel ainsi que le lien vers votre page personnelle: assoc.asl@gmail.com).

Date :

Signature (rendue obligatoire par la loi Informatique et Libertés)